

## Répertoire des travaux de recherche 2001



Division de la recherche  
et de la statistique

2001

*Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur, et elles ne reflètent pas nécessairement les opinions du ministère de la Justice du Canada.*



# Table des matières

	page
Introduction .....	ii
Le Service de dissémination de la recherche .....	1
La dissémination des résultats des recherches et des statistiques .....	2
Le droit public et l'accès à la justice.....	5
L'aide juridique .....	6
Le Nunavut .....	8
Les populations autochtones .....	11
L'accès à la justice .....	13
La justice réparatrice et la justice communautaire .....	14
La vulgarisation et l'information juridiques .....	17
La diversité et la justice .....	18
L'analyse statistique et contextuelle .....	19
L'analyse statistique et contextuelle .....	20
Le projet de recherche sur les politiques .....	26
La famille, les enfants et les adolescents .....	29
Les victimes de la criminalité.....	30
La violence familiale .....	33
Les enfants victimes.....	36
La recherche en droit pénal .....	39
La justice pour les adolescents.....	40
La pornographie juvénile.....	44
La cybercriminalité .....	45
La violence dans les jeux vidéo et dans les médias .....	46
Les troubles mentaux.....	48
La détermination de la peine .....	49
Les délinquants à risque élevé .....	51
Le crime organisé.....	53
Les drogues .....	55
Le système intégré de justice et la gestion des grands dossiers .....	57
Annexe : Les séminaires de la Division de la recherche et de la statistique .....	58
Annexe : Liste de publications 1999-2001 de la division de la recherche et de la statistique .....	60

# Introduction

Le Répertoire des travaux de recherche est une publication annuelle de la Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice, qui sert à faire connaître nos travaux aux spécialistes en matière de politiques et aux chercheurs du MJ, d'autres ministères ou de l'extérieur du gouvernement.

La Division de la recherche et de la statistique regroupe des chercheurs en sciences sociales dans diverses disciplines, notamment en criminologie, sociologie, anthropologie, éducation, statistique, sciences politiques et travail social. La Division compte quatre champs de recherche :

- droit pénal;
- famille, enfants et adolescents;
- droit public et accès à la justice;
- analyse statistique et environnementale.

La Division effectue des recherches en sciences sociales destinées à appuyer les activités et les programmes du ministère fédéral de la Justice. Elle fournit également des données statistiques, des orientations méthodologiques et des conseils analytiques et effectue des sondages d'opinion publique et des analyses environnementales exhaustives. Bien que la plus grande partie de la recherche soit effectuée par des chercheurs à l'interne, il nous arrive de mandater des chercheurs d'établissements universitaires et d'instituts de recherche non gouvernementaux, à l'échelle du pays, pour mener des projets spéciaux.

Nous savons que pour qu'une recherche soit utile, elle doit d'abord être accessible. À cet égard, nous avons mis sur pied les Services de diffusion de la recherche, chargés de publier et de diffuser nos travaux. Ceci se fait grâce à une équipe dynamique qui a mis sur pied une gamme de produits destinés à répondre aux besoins de divers groupes d'utilisateurs, à être utilisés pour la présentation de nos travaux de recherche à des conférences, à des ateliers et sur notre site Internet.

*JusteRecherche*, la revue trimestrielle de la Division qui procure un aperçu des activités de recherche en droit de la Division et d'ailleurs, continue d'être très en demande.

La réalisation de sondages auprès des facultés de droit et des sciences sociales et le Programme des universitaires invités sont deux des initiatives qui ont été lancées au cours des dernières années en vue d'établir une collaboration plus efficace avec des groupes de chercheurs qui se penchent sur des questions d'ordre juridique et qui oeuvrent au sein d'établissements universitaires et d'instituts de recherche au Canada. En 1999, la Division de la recherche et de la statistique a terminé le sondage mené auprès des facultés de droit, en partenariat avec le Conseil canadien des doyens des facultés de droit, et en 2000, la Division a terminé un sondage auprès des facultés de sciences sociales au Canada. Ces deux sondages ont été conçus en vue d'accroître les connaissances de la capacité de recherche sur des questions d'ordre juridique dans ces institutions.

Le Programme des universitaires invités a été lancé en 1998. Chaque année, la Division accueille un ou deux universitaires qui travaillent à temps partiel au sein de la Division et prêtent main forte à notre équipe de chercheurs. Ces universitaires participent à une gamme d'activités : ils collaborent notamment à des projets de recherche, sont coauteurs de rapports de recherche, encadrent les

nouveaux chercheurs et agissent comme mentors auprès d'eux. À ce jour, quatre universitaires ont participé à ce programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des activités de recherche, voir notre site Internet à l'adresse suivante : <http://canada.justice.gc.ca>.

Roberta J. Russell  
Directrice  
Division de la recherche et de la statistique  
Ministère de la Justice Canada



# Le Service de dissémination de la recherche

---

Jasmine Brown, chef, Service de dissémination de la recherche  
Charlotte Mercier, agente des publications  
Dariusz Galczynski, Projets Internet et Intranet  
Karin Stein, Programmes de conférences

Le Service de dissémination de la recherche a été créé il y a presque 18 mois, dans le but de disséminer plus efficacement les résultats de nos recherches ainsi que nos statistiques. Les responsabilités du service s'étendent à quatre domaines :

- la préparation et la publication des produits;
- la dissémination de l'information;
- le rayonnement, y compris la mise en marché, la promotion et les événements spéciaux;
- l'emploi de moyens technologiques, comme par exemple l'Internet et l'Intranet, pour atteindre ces objectifs.

# La dissémination des résultats des recherches et des statistiques

## Les activités présentes

Les résultats des recherches et les statistiques sont disséminés par divers moyens parmi les décideurs et les praticiens dans le domaine de la Justice, mais aussi parmi les chercheurs et le public.

## Les imprimés

Les imprimés, qui constituent le moyen traditionnel de dissémination des résultats des recherches et des statistiques, sont distribués à des publics-cibles de 80 à 800 personnes, le nombre variant selon la nature de la publication, les dates de publication et le sujet traité.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs produits nouveaux ont été créés, dans le but de satisfaire les besoins variés de nos lecteurs. Plusieurs produits condensés et plus faciles à lire ont été créés. Il s'agit notamment de nos nouveaux Fiches d'information, des Questions et Réponses, des Sommaires d'une page et des Résumés de recherches et de statistiques. Les Rapports de recherches demeurent lus par un vaste public, notamment parmi les chercheurs, et la publication trimestrielle *JusteRecherche* entre dans sa seconde année de publication. Plusieurs publications nouvelles préparées en collaboration avec la direction des Communications ont été accueillies avec intérêt, et notamment la série de rapports sur la recherche et les statistiques ainsi que la nouvelle série sur la Méthodologie.

## Le site Web

L'emploi de la technologie, et notamment d'Internet, s'avère indispensable en matière de dissémination pour fournir les résultats des recherches et les statistiques à temps, de manière pertinente et à demande. Le site Internet de la Division de la recherche et de la statistique a été remanié entièrement et il fournit aux utilisateurs des centaines de nos publications dans les deux langues officielles. En outre, les usagers peuvent trouver des renseignements concernant les événements à venir, le programme d'universitaire en résidence et d'autres possibilités d'emploi, et même trouver un agent de recherche ou un statisticien à contacter pour chaque domaine de recherche.

## La participation aux conférences

Les activités de promotion, comme la participation à des conférences d'envergure nationale ou internationale, constitue une activité essentielle du Service de dissémination. Les chercheurs et les statisticiens participent, en qualité d'observateurs ou de conférenciers, à des conférences et communiquent avec les participants à la conférence à notre kiosque de publications. Le kiosque d'exposition des publications est coordonné par l'équipe du service et les conférences constituent d'excellentes occasions pour faire la promotion de nos travaux auprès de collègues que nous n'aurions peut-être pas autrement l'occasion d'atteindre.

## Les séminaires

Au cours des deux dernières années, le programme de séminaires créé en 1999 a crû et s'est diversifié. Il a également contribué à améliorer la lisibilité de la recherche et des travaux de politique d'avant-garde du ministère.

Les séminaires ont permis à des membres du ministère, et d'autres personnes, de se familiariser avec divers sujets avec lesquels ils n'auraient pas nécessairement été en contact. En outre, ce programme tente d'intégrer les points de vue de la recherche, des politiques et des services juridiques sur des questions importantes liées à la justice. Les conférenciers qui font les exposés viennent de domaines liés à la recherche ou à la politique comme la criminologie, le droit, la philosophie, la psychologie et la sociologie, ou qui proviennent d'agences non gouvernementales et gouvernementales canadiennes, internationales et étrangères. Les participants proviennent du ministère, d'autres ministères fédéraux et d'universités locales.

## Les événements spéciaux

En septembre 2001, la Division de la recherche et de la statistique accueille, de concert avec le Centre national de prévention du crime et l'équipe sur les pensions alimentaires pour enfants, la deuxième Semaine de la recherche annuelle. La Semaine de la recherche est une semaine entière d'événements spéciaux conçue pour servir de vitrine à la recherche effectuée au sein du ministère et à la recherche effectuée en dehors du



ministère sur des sujets particuliers. Les événements comprennent des exposés, des groupes d'experts, des débats, des déjeuners multi-médias, des expositions de produits de la recherche dans l'entrée du ministère et une Journée portes ouvertes de la Division de la recherche et de la statistique. Tous les employés du ministère sont invités, ainsi que les collègues des services de recherche et des politiques des autres ministères fédéraux, les universitaires et les membres des organisations non-gouvernementales.

### ***Les projets achevés récemment***

- Publication de tous les produits de la Division de la recherche et de la statistique (voir la liste des publications)
- Lancement de nouveaux produits
- Reconception du site Web, entré en ligne pendant l'été 2001.

### ***Les orientations***

- Améliorer les caractéristiques du site Web de la Division de la recherche et de la statistique afin de le rendre mieux adapté aux besoins des clients (p. ex., commande « listserv »)
- Plusieurs produits nouveaux dont la publication est prévue sur supports papier et électronique
- Poursuite de la consultation et renforcement de la collaboration avec les clients, d'autres groupes de recherche au sein du gouvernement fédéral et la communauté universitaire, aux plans national et international.

Jasmine Brown  
Chef, Service de dissémination  
Tél. : (613) 957-9601  
Courrier électronique :  
jasmine.brown@justice.gc.ca



# Le droit public et l'accès à la justice

---

Ab Currie, Ph.D., chercheur principal  
Jeff Latimer, M.S.S., agent principal de recherche  
Tina Hattem, M.S.S., agente principal de recherche  
Austin Lawrence, M.S.S., analyste en recherche  
Susan McDonald, Ph.D., analyste en recherche  
Jean-Paul Roy, B.A., adjoint de recherche

L'équipe de recherche sur le droit public et l'accès à la justice réalise des recherches afin d'appuyer l'élaboration de politiques concernant une gamme de sujets dont les approches traditionnelles à l'accès à la justice fondées sur les programmes; l'aide juridique, la vulgarisation et l'information juridiques et les travailleurs sociaux auprès des tribunaux. Les recherches sur l'accès à la justice englobent les approches alternatives et complémentaires aux types traditionnels de justice qui améliorent l'accès à la justice; le règlement extrajudiciaire des conflits, la justice réparatrice et les autres formes de justice holistique. Elles mettent également l'accent sur les questions liées à la justice pour les autochtones et dans le Nord ainsi que sur la justice et la diversité sociale au sein de la société canadienne.

# L'aide juridique

## Renseignements généraux

Le gouvernement fédéral contribue au paiement des services d'aide juridique dans les provinces et les territoires au moyen d'un programme géré par le ministère de la Justice. Le programme de financement fédéral fournit annuellement 81,9 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour l'aide juridique en matière pénale.

Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont signé une entente transitoire de deux ans sur l'aide juridique qui arrive à expiration le 31 mars 2003, dans le but d'accomplir un programme de recherches sur la nature et la portée des besoins en matière d'aide juridique au Canada et de mettre en oeuvre une série d'activités de nature politique destinées à développer un programme fédéral d'aide juridique renouvelé.

## Les activités présentes

La Division entreprend actuellement un programme de recherche de deux ans sur l'aide juridique en matières pénale et civile. Ce programme de recherche coopératif implique le gouvernement fédéral ainsi que toutes les provinces et tous les territoires. Il mettra en oeuvre des projets de recherche fondamentale ainsi que des projets pilotes dans le cadre d'études et de projets portant sur les sujets suivants : dans le domaine de l'aide juridique en matière pénale, l'accusé non représenté à toutes les étapes du processus de justice pénale, les besoins en matière d'aide juridique des groupes prioritaires du gouvernement fédéral (les Autochtones, les groupes de langue officielle minoritaire, les détenus dans les institutions pénitentiaires), les répercussions des lois et politiques fédérales sur l'aide juridique (justice pour les jeunes, poursuites en matière de drogue, crime organisé); l'égalité d'accès aux services dans tous les ressorts. Et dans le domaine de l'aide juridique en matière civile : les problèmes de prestation de services en matière d'aide juridique familiale, les domaines du droit de la pauvreté qui sont de la compétence législative fédérale, les variables de coût en matière d'aide juridique aux réfugiés.

## Les activités présentes connexes

Quatrième conférence internationale du groupe de l'aide juridique, Melbourne, Australie, juin 2001

Atelier Canada/Australie sur les questions d'aide juridique, ministère de la Justice du Canada et ministère du Procureur-général de l'Australie, Canberra, Australie, juin 2001

Groupe de l'aide juridique, Groupe de travail sur les professions juridiques, Association internationale de sociologie, Aix-en-Provence, France, 2002

## Les projets achevés récemment

Évaluation du projet d'avocat de service autochtone du Nouveau-Brunswick, 2000

## Les publications

CURRIE, A., « Modèles de prestation de l'aide juridique au Canada : Expériences passées et orientations futures », *University of British Columbia Law Review*, 33, 2000.

CURRIE, A., Répondre aux besoins des clients de l'aide juridique, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

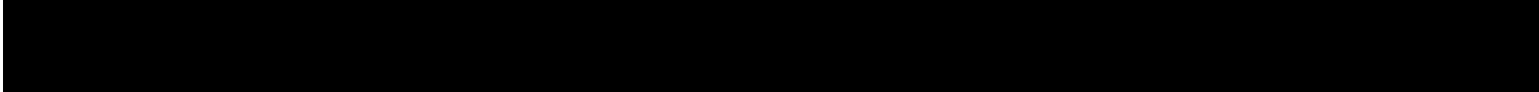
CURRIE, A., Surfer sur la crête de la troisième vague : redéfinir l'aide juridique en matière pénale à l'intérieur d'un cadre d'accès à la justice, présenté lors de la réunion du Groupe de travail sur les professions juridiques, Peyresq, France, juillet 2000, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

CURRIE, A., Projet de services d'avocat autochtone de garde du Nouveau-Brunswick, présenté lors de la réunion du Groupe de travail sur les professions juridiques, Peyresq, France, juillet 2000, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

CURRIE, A., « The Emergence of Unmet Needs as a Policy Issue in Canadian Legal Aid », présenté lors de la 4e conférence du groupe international sur l'aide juridique, Melbourne, Australie, juin 2001, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada.

## Les orientations et les résultats prévus

Développer des projets de recherche qui étudient des modèles « joints » de prestation de services juridiques



qui se fondent sur des modèles de justice holistiques et multidisciplinaires.

Développer des projets de recherche comparative avec l'université Harvard sur le défenseur public aux États-Unis et les services canadiens d'aide juridique.

Ab Currie

Chercheur principal : Aide juridique :

Tél. : (613) 957-3184

Courrier électronique : [acurrie@justice.gc.ca](mailto:acurrie@justice.gc.ca)

# Le Nunavut

## Renseignements généraux

Le ministère de la Justice du Canada s'est engagé à aider le Territoire du Nunavut à développer une justice qui réponde aux besoins des habitants de ce nouveau territoire. L'éloignement et l'isolation d'une population réduite et clairsemée dans une région immense imposent des défis considérables au développement d'une justice effective et efficace. Ces difficultés sont contrebalancées par l'engagement du gouvernement du Nunavut à développer une justice qui met en valeur les institutions de justice locales reflétant la culture locale. Les principes généraux appliqués au Nunavut mettent l'accent sur les méthodes de justice communautaire, le renforcement de la capacité des communautés à résoudre les problèmes de justice au niveau local et l'engagement de la communauté à faire participer tous et chacun au projet de justice communautaire.

Au cours de la première phase du programme de recherche, des études ont été entreprises afin de construire une base de connaissances destinée à aider le gouvernement du Nunavut à prendre les décisions en matière de politiques. Les rapports publiés dans le cadre de cette première phase sont énumérés ci-après sous la rubrique des « Publications ».

La seconde phase, qui se trouve maintenant à sa dernière étape, consiste surtout en une série de projets de recherche portant sur les besoins en matière de politiques et de programmes liés à la justice tenant compte de la nécessité de réduire la récidive parmi les délinquants, les besoins des victimes de la criminalité et le renforcement des infrastructures des programmes communautaires de justice. La prochaine étape consistera probablement à aider les responsables du Nunavut à superviser et à évaluer la mise en oeuvre des programmes et des initiatives en matière de justice.

## Les activités présentes

### *Projet sur les délinquants adultes et les jeunes contrevenants*

Ce projet de recherche lancé récemment met l'accent sur les expériences de vie et d'incarcération des délinquants qui se trouvent dans les maisons de correction pour adultes et jeunes contrevenants situées dans le Nunavut. Cette enquête devrait être

extrêmement utile pour l'élaboration de politiques et la mise en oeuvre de programmes communautaires et de stratégies de réinsertion mieux adaptés culturellement pour les délinquants du Nunavut, qui compléteront et renforceront la justice communautaire.

### *Examen de la législation et des stratégies de mise en oeuvre en matière de violence familiale dans les provinces et les territoires*

Le ministère de la justice du Nunavut est actuellement en train de procéder à une évaluation des stratégies destinées à contrer la violence familiale. Dans le but d'éclaircir les choix disponibles dans le cadre de cette évaluation, il a été procédé à une revue de la législation et des stratégies de mise en oeuvre en matière de violence familiale, ainsi qu'à des évaluations complètes des situations dans les cinq provinces qui ont déjà adopté des lois à cet égard. Ce rapport fournit une comparaison détaillée des dispositions fondamentales des lois et des règlements sur la violence familiale de la Saskatchewan, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, de l'Alberta et du Manitoba. En outre, on y discute des facteurs essentiels dans les stratégies réussies de mise en oeuvre. L'analyse des stratégies porte sur cinq points essentiels : le processus et l'ampleur des consultations précédant la rédaction de la législation; les besoins en infrastructures pour assurer une mise en oeuvre réussie; la formation du personnel de l'appareil de justice pénale; les stratégies de communication et de formation juridique du public; et enfin les conséquences de la législation provinciale ou territoriale sur les régimes de mise en accusation.

### *Inventaire complet des services aux victimes au Nunavut*

Ce projet vise à constituer un inventaire complet des services disponibles actuellement au Nunavut. L'inventaire sera relié au répertoire national des services aux victimes constitué par le Centre de la politique concernant les victimes.

### *« Créer un cadre pour la sagesse communautaire » - Besoins et recommandations relativement aux services aux victimes du Nunavut*

Ce projet de recherche a été entrepris de concert avec l'inventaire complet mentionné précédemment sur les services aux victimes disponibles actuellement au

Nunavut. Il vise à recueillir les renseignements nécessaires pour développer des programmes efficaces de services aux victimes qui s'avèreraient nécessaires en plus de ceux qui sont déjà en place. Des consultations auront lieu avec des prestataires essentiels de services au Nunavut ainsi qu'avec des habitants influents, afin de décrire les méthodes officieuses traditionnelles et modernes qu'emploient les Inuits à l'égard des victimes. Ces consultations permettront de construire une base de connaissance des facteurs essentiels dont il faudra tenir compte au moment de la conception des programmes de services aux victimes du Nunavut.

L'un des objectifs de ce projet consiste à identifier les meilleures pratiques en matière de services aux victimes dans les communautés autochtones non inuites éloignées qui vivent dans les autres régions circumpolaires, au Canada et à l'étranger, et ce, dans le but d'identifier les meilleures pratiques en usage dans ces communautés distantes qui pourraient être adaptées aux besoins du Nunavut. Des consultations auront lieu avec les prestataires de services essentiels du Nunavut, afin de passer en revue avec eux les meilleures pratiques ainsi identifiées de manière à obtenir leurs recommandations pour le développement des services aux victimes du Nunavut.

## Les activités présentes connexes

Le Groupe de travail sur le Nunavut. Ce comité interministériel se réunit pour partager les renseignements disponibles sur les résultats de recherches et les projets en cours afin d'éviter la duplication des efforts entre les ministères fédéraux comme celui de la Justice et celui du Solliciteur général et des Services correctionnels, un danger pour la recherche qui porte sur des sujets communs à plusieurs ministères.

Le quatrième congrès international des sciences sociales arctiques, c'est-à-dire le congrès triennal de l'Association internationale des sciences sociales arctiques, a eu lieu cette année à Québec, sur le thème « La puissance des traditions : identités, politique et sciences sociales ».

## Les projets achevés récemment

ROBERTS, Tim., Examen de la législation provinciale/territoriale en matière de violence familiale et des stratégies d'application, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2001.

## Les publications

CLAIRMONT, D., *Étude des problèmes de justice relatifs au Nunavut*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 1998, TR-1999-4.

CRNKOVICH, M., L. ADDARIO et L. ARCHIBALD, *Les femmes inuites et le système de justice du Nunavut*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000, RR2000-8.

CRNKOVICH, M., L. ADDARIO et L. ARCHIBALD, *Atelier sur les femmes inuites et le système de justice du Nunavut*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000, RR2000-9.

GIFF, N., *La justice au Nunavut : une bibliographie annotée*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000, RR2000-7.

MacDOUGALL, J., *Le langage gestuel et l'accès à la justice pour les personnes sourdes au Nunavut*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000, RR2000-17.

PARRIAG, A. et J. CLEMENT, *Examen des statistiques sur la criminalité dans les collectivités du Nunavut*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2001, RR2001-3.

## Les orientations

### *Mise à jour des statistiques de criminalité par communauté au Nunavut*

Cette mise à jour du rapport de 2000 sur les statistiques de criminalité dans les communautés au Nunavut reprendra la méthodologie, le plan d'exposition et les taux détaillés de criminalité rapportée, de criminalité réelle et d'affaires classées pour des infractions spécifiques au Nunavut. Comme celui qui l'a précédé, ce rapport étudiera les taux d'attrition d'infractions spécifiques ainsi que les tendances historiques en matière de criminalité. Les données de cette étude seront fournies par le système statistique des rapports de police de la GRC.

***Le programme de mise en oeuvre et de supervision des services aux victimes du Nunavut***

L'un des résultats possibles des études sur les services aux victimes et les besoins en matière de programmes au Nunavut pourrait être la mise en oeuvre et la surveillance d'un programme pilote destiné aux victimes.

Anna Paletta  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 941-4192  
Courrier électronique :  
[anna.paletta@justice.gc.ca](mailto:anna.paletta@justice.gc.ca)



# Les populations autochtones

## Renseignements généraux

La Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice du Canada travaille en permanence pour fournir des recherches de haute qualité et fondées sur des valeurs, qui approfondissent la compréhension des relations entre les peuples autochtones du Canada et la justice pénale. Au moyen d'associations avec divers ministères, la Division a joué un rôle actif dans la recherche spécifique aux Autochtones. En outre, un effort soutenu vise à renforcer les relations en matière de recherche avec des agences non gouvernementales, y compris diverses agences, personnes et organisations autochtones.

Les projets de recherche entrepris par la Division découlent fréquemment d'associations avec des organismes gouvernementaux, tels le Secrétariat du Projet de recherche sur les politiques, le Service correctionnel du Canada, Statistique Canada, et Affaires indiennes et du Nord canadien. Cependant, une grande partie de la recherche sur les Autochtones et l'appareil de la justice trouve sa justification dans les besoins du ministère. Ainsi, la Division fournit un soutien aux activités en matière de politiques et de poursuites de portefeuilles comme le Centre de la politique concernant les victimes, le Service fédéral des poursuites, la Stratégie de justice autochtone et la Direction générale des programmes du Secteur des politiques.

## Les activités présentes

### *Les effets de l'attachement à la famille et de la dislocation familiale sur les détenus autochtones et non autochtones*

La Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice du Canada participe actuellement, de concert avec le Service correctionnel du Canada (SCC), le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), l'Assemblée des Premières nations (APN) et le Service de conseil aux autochtones de l'Alberta, à un projet de recherche sur l'attachement à la famille et la dislocation familiale chez les détenus autochtones et non autochtones. L'échantillon de recherche comprend des délinquants des deux sexes emprisonnés dans des institutions fédérales qui purgent

leurs peines en Alberta, en Saskatchewan ou au Manitoba.

Ce projet vise à étudier les conditions de vie des détenus autochtones et non autochtones lors de leur développement, y compris dans le contexte de l'adoption, des foyers de placement et des maisons de groupe. Il comprend des renseignements sur la dislocation familiale, l'attachement aux gardiens, la stabilité de la vie aux foyers ainsi que sur les relations actuelles. Il vérifie également si les détenus autochtones ont été élevés dans une culture autochtone ou non autochtone.

### *Le programme d'assistance parajudiciaire autochtone*

Ce programme à frais partagés entre le ministère de la Justice du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux remonte à 1978. Il vise principalement à « aider les Autochtones à comprendre leurs droits et obligations et à obtenir l'égalité devant la loi ». Les travailleurs auprès des tribunaux sont des autochtones formés pour aider les défenseurs en s'assurant que ces derniers comprennent leurs droits, qu'ils comprennent le processus judiciaire, que les tribunaux connaissent le contexte de l'infraction et le milieu de vie de l'accusé et en établissant, le cas échéant, le contact avec d'autres agences.

Dans le cadre d'une capacité d'évaluation renouvelée, la Division de la recherche et de la statistique a effectué plusieurs études empiriques destinées à examiner l'évolution des activités des travailleurs auprès des tribunaux et mis en oeuvre une étude permanente du volume de clientèle des travailleurs, des charges et des services rendus à la clientèle. Ces données sont recueillies dans tout le Canada par les agences de prestation des services auprès des tribunaux puis soumises à la Division de la recherche et de la statistique pour analyse et rapport.

## Les activités présentes connexes

Le Comité de gestion de l'information sur les autochtones fait partie d'un engagement à renforcer les liens entre les institutions de l'État et les organisations autochtones nationales en ce qui concerne la recherche et le développement de programmes sur les peuples autochtones.

L'établissement d'un partenariat avec l'Assemblée des Premières nations vise à renforcer la capacité de recherche et à partager l'expertise concernant les projets relatifs à la justice qui intéressent les Premières Nations.

Le projet d'universitaires autochtones, qui est coordonné par le biais du Projet de recherche sur les politiques, met en commun les besoins en matière de recherches de plusieurs ministères fédéraux et les compétences d'universitaires autochtones en matière de recherche.

## **Les travaux terminés récemment**

Programme d'assistance parajudiciaire autochtone, sommaire des données globales 1996-1999.

## **Les publications**

CURRIE, A., *Projet de services d'avocat autochtone de garde du Nouveau-Brunswick*. Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000, RR2000-12.

Anna Paletta  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 941-4192  
Courrier électronique :  
anna.paletta@justice.gc.ca

# L'accès à la justice

## Renseignements généraux

L'accès à la justice est un concept général sous lequel on range des mécanismes qui assurent à chacun la possibilité de tirer parti des droits, des protections et des avantages garantis par la loi. Les activités fondamentales d'accès à la justice comprennent habituellement l'aide juridique, la vulgarisation et l'information juridiques, le programme des travailleurs autochtones auprès des tribunaux et les moyens alternatifs de résolution des différends.

Le concept d'accès à la justice s'étend au delà des mécanismes d'accès à l'appareil de la justice et comprend la notion plus vaste d'accès à la Justice, laquelle s'étend à l'étude des valeurs et des attitudes qui définissent les concepts de justice retenus par divers segments de la société ainsi que les mécanismes appropriés à chaque segment.

## Les activités présentes

Récemment, la Division a planifié un symposium national du sous-ministre sur l'accès à la justice, lequel s'est tenu le 31 mars 2001 et a rassemblé des penseurs et des praticiens réputés des secteurs conventionnels et non conventionnels de la justice.

De ce symposium sont sorties en grand nombre des idées pour élargir au delà des limites habituelles la portée du concept de l'accès à la justice et pour donner aux Canadiens accès à la justice. Un rapport sur le symposium a été publié et un document de travail découlant de celui-ci a été achevé récemment.

## Les activités présentes connexes

La Division de la recherche et de la statistique a organisé une table ronde sur la re-conceptualisation de la justice au Canada, lors du congrès de 2001 des sciences humaines de l'Association canadienne du droit et de la société qui s'est tenu à l'université Laval, à Québec.

Et conjointement avec Patrimoine canadien, la Division de la recherche et de la statistique a organisé lors de la 5e conférence internationale sur la métropole, qui s'est tenue à Vancouver en novembre 2000, une table ronde sur la justice sociale intitulée « ré-imaginer la justice ».

## Les projets achevés récemment

- HUGUES, Patricia et Mary Jane MOSSMAN, *Re-thinking Access to Criminal Justice in Canada : A Critical Review of Needs and Responses*.
- Ministère de la Justice du Canada, *Élargir nos horizons : redéfinir l'accès à la justice au Canada : compte rendu du symposium*, Ottawa, le Ministère, 2000.
- JOSHEE, Reva, *Justice, Social Justice and Citizenship*, 2001.
- CS/RESORS Consulting Ltd., *Gap Analysis of Research Literature on Issues Related to Street-Involved Youth*, 2001.
- CURRIE, Albert, « Repenser l'accès à la justice » dans *Surfer sur la crête de la troisième vague : redéfinir l'aide juridique en matière pénale à l'intérieur d'un cadre d'accès à la justice*, 2001.

Plusieurs autres projets sont mentionnés sous les rubriques consacrées à l'aide juridique, la vulgarisation et l'information juridiques, les travailleurs autochtones auprès des tribunaux et aux mécanismes de résolution des différends.

## Les publications

On trouvera dans l'intitulé sur les projets récemment achevés une liste de documents qui seront bientôt publiés.

## Les orientations

La Division de la recherche et de la statistique poursuivra l'examen des conclusions du symposium du sous-ministre sur l'accès à la justice, et notamment des idées nouvelles ou émergentes pour assurer l'accès au système judiciaire ou pour élargir le concept de l'accès à la justice. La Division étudiera également le rôle des programmes de justice réparatrice et de justice communautaire dans le cadre du changement de l'accès à la justice.

Ab Currie  
Chercheur principal : Aide juridique  
Tél. : (613) 957-3184  
Courrier électronique :  
acurrie@justice.gc.ca

# La justice réparatrice et la justice communautaire

## Renseignement général

Au Canada, c'est en 1974 à Kitchener, en Ontario, que s'est produite la première rencontre entre un délinquant et sa victime afin de décider du mode convenable de réparation. Depuis cette première, on a assisté, au Canada et ailleurs dans le monde, à une prolifération des programmes de justice réparatrice. Au sein du ministère de la Justice du Canada, l'Équipe du projet de détermination de la peine étudie la question de la justice réparatrice dans le cadre de sa responsabilité principale dans le domaine de la détermination de la peine. L'Équipe a aussi pris la direction de l'effort canadien pour la préparation d'une résolution des Nations Unies demandant à cette organisation d'étudier le caractère désirable et les moyens d'établir des principes fondamentaux concernant l'emploi de programmes de justice réparatrice en matière pénale. En outre, l'Équipe étudie activement l'emploi de programmes de justice réparatrice à l'égard de jeunes délinquants dans le cadre de l'initiative sur la justice pour les jeunes et elle encourage l'usage de moyens alternatifs de justice dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Enfin, un groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la justice réparatrice a été constitué afin d'étudier les fonctions et les obligations des gouvernements en ce qui concerne la politique et les pratiques en matière de justice réparatrice.

Récemment, le mouvement pour la justice réparatrice a reçu de nouveaux encouragements grâce à l'entrée en vigueur du projet de loi C-41 et à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R. c. Gladue*, qui encouragent l'un et l'autre l'emploi de solutions de rechange à l'emprisonnement. Cette reconnaissance de la justice réparatrice comme alternative valable à la justice pénale habituelle, ainsi que la carence de travaux de recherches canadiens dans ce domaine, ancrent solidement la justice réparatrice sur le calendrier de recherche de la Division.

## Les activités présentes

Les perceptions dans la collectivité et la participation à la justice réparatrice : Cette recherche trouve sa place dans le contexte de l'objectif ministériel consistant à

renforcer la confiance que le public accorde à la justice et à son appareil. Elle vise à comparer les perceptions de la justice pénale et les craintes à l'égard de la criminalité au sein du grand public avec les perceptions des participants au programme de justice réparatrice.

Un projet pilote communautaire sur les poursuites fédérales au Yukon : Ce projet de recherche étudie les effets possibles du travail d'un agent de liaison communautaire pour le Service fédéral des poursuites au Yukon, au moyen d'une enquête dans la collectivité antérieure et postérieure à l'essai qui mesurera l'évolution du degré de satisfaction et de connaissance de la justice pénale et de son système au sein de la communauté.

La justice réparatrice à l'égard des mineurs pénalement incompétents : Il s'agit-là d'une revue à caractère international des recherches, des programmes et des politiques concernant les pratiques en matière de justice réparatrice relatives aux mineurs pénalement incompétents.

La compréhension des coûts de la justice réparatrice : Ce projet à caractère exploratoire initie le développement d'un modèle d'analyse des coûts et bénéfiques qui comparerait directement la justice pénale classique et son système à ce flux que serait la justice réparatrice.

La justice réparatrice et les principes de détermination de la peine : Ce projet étudie la possibilité de réconcilier les objectifs et les principes classiques de détermination de la peine qui sont codifiés dans le *Code criminel* avec le nouveau paradigme de justice réparatrice qui émerge au Canada.

## Les activités présentes connexes

La Division de la recherche et de la statistique a eu récemment l'occasion de présenter les résultats de ses recherches lors de conférences :

- « International Restorative and Community Justice : Inspiring the Future », Winchester, Royaume-Uni;
- « Une justice à réaliser dans la communauté au Canada », Gendarmerie royale du Canada, Ottawa, Canada.

## Les projets achevés récemment

### ***Une recherche sur la déjudiciarisation postérieure à la mise en accusation par la collectivité***

La Division de la recherche et de la statistique a participé à la direction de recherches sur deux programmes de déjudiciarisation postérieure à la mise en accusation dans la région de Toronto. La recherche se concentre sur le succès des programmes selon les taux de récidive et la mise à exécution de l'entente de déjudiciarisation. En outre, des entrevues ont été menées avec des procureurs, des avocats de la défense, des délinquants et des groupes communautaires participant aux programmes de déjudiciarisation, afin d'étudier les attitudes et les perceptions concernant les programmes de déjudiciarisation et la justice réparatrice.

### ***Une revue des écrits concernant la recherche empirique***

Cette revue des écrits a contribué à la définition du calendrier de recherche en matière de justice réparatrice et elle a étudié la recherche empirique existante sur les effets de la justice réparatrice aux niveaux de l'individu et du système. Plusieurs constatations fondamentales tirées de la recherche sont cohérentes avec toutes les constatations et sont anticipées par la théorie, y compris le niveau élevé de la satisfaction des victimes et de la mise à exécution des mesures réparatrices, et l'accroissement du soutien aux programmes de justice réparatrice par les acteurs principaux de la justice pénale.

### ***Une méta-analyse de l'efficacité des pratiques en matière de justice réparatrice***

Ce projet de recherche a été fondé sur les travaux antérieurs en matière de revue des écrits et il a fourni une étude complète et systématique de quelques-unes des questions les plus pertinentes en matière de recherche dans le domaine de la justice réparatrice. Les résultats de cette méta-analyse sont fondés sur les évaluations de 35 programmes de justice réparatrice. Ils indiquent que cette forme de justice est nettement plus efficace que le système classique de justice pour réduire la récidive, accroître le niveau de satisfaction de la victime et du délinquant et accroître le niveau d'exécution des mesures de réparation.

## Les publications

KLEINKNECHT, S., *Community Satisfaction with and Knowledge of the Criminal Justice System: A Review of the Literature*, documentation de réflexion pour la Division de la recherche et de la statistique, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2001.

LANDAU, T., *Evaluation of Post-Charge Diversion in Old City Hall*, Toronto, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

LATIMER, J., et S. KLEINKNECHT, *Les effets des programmes de justice réparatrice : analyse documentaire sur la recherche empirique*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

LATIMER, J., C. DOWDEN et D. MUISE, *L'efficacité des pratiques de la justice réparatrice : méta-analyse*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la justice du Canada, 2001.

LATIMER, J., *Community Survey in the Yukon : FPS Pilot Project, Phase One Final Report*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada, 2001.

## Les orientations

- La compréhension des points de vues des acteurs principaux de la justice pénale : L'un des problèmes qui n'ont pas été étudiés entièrement dans le domaine de la recherche relative à la justice réparatrice est l'expérience des acteurs principaux de la justice pénale, c'est-à-dire les policiers, les juges, les avocats et les agents de probation, ainsi que le niveau du soutien qu'ils apportent à la justice réparatrice, y compris aux définitions communes, aux sources de connaissance et par leur expérience pratique de la justice réparatrice.
- Une mise à jour de la méta-analyse des programmes de justice réparatrice : En réponse à l'intérêt qui a été manifesté à l'endroit de la première méta-analyse des programmes de justice réparatrice, une mise à jour de celle-ci est prévue, laquelle comprendra de nouvelles études et une décomposition des résultats en fonction du sexe et de la catégorie d'infraction au *Code criminel*, de manière à améliorer la compréhension de l'efficacité de la justice réparatrice.

- L'accès à la justice et la justice réparatrice au Canada : Suite aux conclusions tirées récemment par le symposium organisé par le ministère sur l'accès à la justice, et qui ont établi à plusieurs reprises des relations avec la justice réparatrice, on entamera une étude de la place de la justice réparatrice dans le cadre plus général des activités du ministère relativement à l'accès à la justice.

Jeff Latimer  
Agent principal de recherche  
Tél. : (613) 957-9589  
Courrier électronique :  
jlatimer@justice.gc.ca

# La vulgarisation et l'information juridiques

## Renseignements généraux

Le programme de vulgarisation et d'information juridiques de la Direction générale des programmes constitue un programme d'accès à la justice contribuant à soutenir un réseau national d'organisations qui fournissent des renseignements sur le droit et le fonctionnement de la justice, tout comme sur un large éventail de services juridiques disponibles pour les personnes qui ont des problèmes juridiques. Les autres projets ministériels portant par exemple sur les armes à feu, la prévention du crime, la justice pour les autochtones et les adolescents, et les directives en matière de pension alimentaire pour les enfants comportent elles aussi des éléments de vulgarisation et d'information. Tous ces projets du ministère travaillent en collaboration avec le programme de vulgarisation et d'information juridiques de la Direction générale des programmes pour financer diverses organisations de vulgarisation et d'information juridiques au Canada tout entier afin d'offrir des services de vulgarisation juridique qui cadrent précisément avec le mandat de chacune.

## Les activités présentes

La Division de la recherche et de la statistique participe à un comité ministériel qui ré-étudie le rôle du ministère dans les activités de vulgarisation et d'information juridiques. En outre, la Division travaille actuellement avec la Direction générale des programmes pour développer un calendrier de recherche sur le rôle de la vulgarisation et de l'information juridique dans le cadre du changement du processus d'accès à la justice.

## Les activités présentes connexes

La Division de la recherche et de la statistique étudie les conséquences des résultats du symposium du sous-ministre sur l'accès à la justice en ce qui concerne la vulgarisation et l'information juridiques. Cette étude aidera la Direction générale des programmes à ré-étudier le rôle de la vulgarisation et de l'information juridiques.

## Les projets achevés récemment

On verra ci-après une liste de publications concernant plusieurs projets achevés récemment qui concernent la vulgarisation et l'information juridiques, y compris les conclusions du symposium du sous-ministre sur l'accès à la justice.

## Les publications

ALDERSON-GILL AND ASSOCIATES CONSULTING, INC., *A Study Of Linkages Between PLEI, Legal Aid and Native Court Worker Programs*, Ottawa : Ministère de la Justice du Canada, 1996, TR1996-4.

CURRIE, A., *L'auto-représentation assistée dans le cadre des services d'aide juridique en matière pénale : expérience liée à la prestation de service restreint*, Ottawa : Ministère de la Justice du Canada, 1998, TR-1998-3.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA, *Élargir nos horizons : redéfinir l'accès à la justice au Canada : compte rendu du symposium*, Ottawa : Le Ministère, 2000.

## Les orientations

La place de la vulgarisation et de l'information juridiques dans le cadre des travaux plus généraux sur l'accès à la justice à la suite du symposium sur l'accès à la justice qui ont été décrits sous la rubrique des travaux de recherche sur l'accès à la justice, demeure incertaine. Cependant, le rôle de la vulgarisation et de l'information juridiques dans le cadre d'un accès élargi à la justice est exploré en collaboration avec la Direction générale des programmes.

Susan McDonald  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 954-5968  
Courrier électronique :  
susan.mcdonald@justice.gc.ca

# La diversité et la justice

## Renseignements généraux

La recherche dans le domaine de la « diversité » demeure un thème important pour la Division de la recherche et de la statistique. Depuis des années, la diversité a reçu de nombreuses dénominations, comme « le multiculturalisme » ou « la diversité ethno-culturelle ». Sous ce vocable se trouve l'étude de l'appartenance ethnique et du multiculturalisme, des sexes, de l'accès à la justice, du vieillissement, de la modification des structures familiales, de l'inégalité et de la cohésion sociale. Tout en développant des politiques à l'endroit de la diversité, la Division de la recherche et de la statistique entretient des liens étroits avec la Division de la diversité, de l'égalité et de l'accès à la justice.

Au début des années 1990, plusieurs facteurs de nature démographique, sociale et politique ont incité la Division de la recherche et de la statistique à entreprendre des projets de nature exploratoire sur a) l'accès à la formation juridiques pour les groupes non traditionnels et minoritaires au Canada et b) les problèmes juridiques des groupes minoritaires ethniques et culturels au Canada. Plus récemment, les inquiétudes relatives aux crimes reliés à la haine au Canada ont conduit la Division de la recherche et de la statistique à lancer plusieurs projets de recherche pour étudier les réponses juridiques et non juridiques aux activités fondées sur la haine et le préjugé.

## Les activités présentes

Pour l'essentiel, les travaux de recherche concernant la diversité servent de soutien aux activités du groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la diversité, l'égalité et la justice. Des recherches ont cours actuellement pour étudier les réponses juridiques et non juridiques aux activités justifiées par la haine.

## Les activités présentes connexes

La Division de la recherche et de la statistique a pris part à une table ronde sur la recherche concernant les crimes haineux lors du congrès de 2001 des sciences humaines de l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie qui s'est tenu en mai 2001 à l'université Laval, à Québec.

## Les projets achevés récemment

BITTLE, Steven, *Newspaper Coverage of Hate Crime : A Case Study*. 2001.

FIELD, Ann, *Drawing the Line : Responses to Hate Crime and Bias Activities in Canada : Survey of Legal and Extra-Legal Recommendations*, 2001.

FAULKNER, Ellen, *Researching Evidence of Hate Propaganda in Canada : A Conceptual Report*, 2001.

## Les publications

KIEFL, G., *Pratiques optimales et enseignements tirés des projets de justice intégrée et multidisciplinaire*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 1999, WD1999-2.

## Les orientations

La Division continuera à appuyer les activités de recherche en matière de développement des politiques du groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la diversité, l'égalité et la justice. Elle développe actuellement un projet de recherche sur les réponses dans d'autres ressorts aux activités fondées sur la haine ou les préjugés.

Ab Currie  
Chercheur principal : Aide juridique  
Tél. : (613) 957-3184  
Courrier électronique :  
acurrie@justice.gc.ca



# L'analyse statistique et contextuelle

---

Steve Mihorean, M.A., statisticien principal  
Valerie Howe, M.A., agente principale de recherche  
Kwing Hung, Ph.D., statisticien principal  
Fernando Mata, Ph.D., agent principal de recherche  
Mylène Lambert, M.A., analyste en recherche  
Nathalie Quann, M.A., analyste en recherche

Les travaux en matière d'analyse statistique et contextuelle de la Division de la recherche et de la statistique fournissent au ministère de la Justice du Canada des services en matière de statistique, d'analyse et de méthodologie. Plus précisément, ce secteur d'activité recueille et analyse les données en provenance de sources nombreuses et prépare des *rapports analytiques sur mesure*. Il fournit des services méthodologiques pour la conception et l'analyse des enquêtes sur l'opinion publique, développe des bases de données et produit des analyses contextuelles de problèmes actuels.

Le secteur de l'analyse statistique et contextuelle répond aux demandes à court terme ou ponctuelles en matière de statistiques et de méthodologie et fournit le soutien aux projets à long terme en matière juridique, de recherche, et de politiques. Quelle que soit la nature des demandes, les données produites sont très utiles pour les décideurs du ministère de la Justice du Canada et d'autres ministères. Ce secteur soutient les travaux du directeur de la recherche et de la statistique lorsque celui-ci fait office d'agent de liaison pour l'Entreprise nationale relative à la statistique juridique, ainsi que le sous-ministre de la Justice lorsque celui-ci fait office de président de celle-ci.

Les activités du secteur s'étendent à un grand nombre de questions importantes pour le ministère, comme par exemple le renforcement de nos capacités internes de recherche en matière d'évaluation des coûts, l'analyse des données des tribunaux pour adultes et adolescents, l'analyse concernant la conduite avec facultés affaiblies, l'analyse des tendances de la criminalité, les projections et profils concernant les infractions liées aux stupéfiants, l'analyse de la délinquance juvénile, les statistiques concernant les armes à feu, les études de complexité de cas et les enquêtes au sein du ministère. Le secteur fournit aussi des services méthodologiques et statistiques pour les enquêtes d'opinion sur mesure dans le cadre des besoins en information des services juridiques et de politique du ministère. En outre, ce secteur a compilé une analyse sous forme de feuillets de questions et de réponses sur la violence, l'emploi des stupéfiants et la délinquance relative aux stupéfiants, le commerce électronique et les jeunes contrevenants.

# L'analyse statistique et contextuelle

## Renseignements généraux

Ce groupe fournit à la clientèle au sein du ministère de la Justice du Canada et à des associés au sein du gouvernement et de la communauté des services d'analyse statistique, méthodologique et contextuelle. Ces services comprennent la cueillette et l'analyse de données statistiques, la préparation de rapports statistiques et de notes de breffage liés à la justice, la préparation de rapports analytiques contextuels sur des questions à l'ordre du jour, et fournit des conseils méthodologiques ainsi que des services techniques sur l'élaboration d'enquêtes statistiques, d'enquêtes d'opinion publique et de bases de données. Les services fournis s'étendent aux demandes ponctuelles à court terme autant qu'aux projets à long terme destinés à fournir des données statistiques aux services juridiques ou au développement des politiques par les décideurs et les représentants du ministère de la Justice du Canada et d'autres ministères fédéraux. Ce groupe soutient également le ministère dans ses fonctions au sein de l'Entreprise nationale relative à la statistiques juridique.

## Les produits récents

Les sujets abordés par ce groupe sont diversifiés, en réponse à la demande de services statistiques destinés à répondre à un grand nombre de priorités du ministère. Voici une liste partielle des produits et services les plus récents de ce groupe :

### *Questions et réponses sur les jeunes contrevenants*

Un rapport qui identifie de nombreuses questions posées couramment sur la délinquance juvénile et les démêlés des jeunes avec la justice et fournit des renseignements statistiques sur celles-ci. Le rapport est régulièrement mis à jour au fur et à mesure de la publication annuelle des données statistiques relatives aux jeunes.

### *Questions et réponses sur l'usage des stupéfiants et les infractions relatives à cet usage*

Un rapport statistique qui identifie de nombreuses questions posées sur l'usage des stupéfiants et les infractions relatives à cet usage et fournit des

renseignements statistiques sur celles-ci. Ce rapport est mis à jour occasionnellement.

### *Rapport statistique sur les armes à feu*

Un rapport annuel composé de tableaux statistiques sur les armes à feu, qui couvre un large éventail de questions, y compris des renseignements de nature administrative comme le nombre d'armes à circulation restreinte, de certificats d'acquisition d'armes à feu, d'armes à feu signalées comme volées ou perdues, d'armes à feu importées et exportées, et d'incidents liés aux armes à feu tels les homicides, les vols à main armée, les suicides et les hospitalisations.

### *Étude sur la complexité des dossiers de poursuites*

Un rapport statistique qui établit un cadre d'identification et de cueillette d'échantillons de dossiers régionaux de poursuites, afin de développer une méthodologie destinée à attribuer des cotes de complexité pour le classement des dossiers et afin de recueillir des données sur la charge de travail pour effectuer un rapport d'analyse statistique sur les catégories de dossiers traités dans les poursuites.

### *Les taux de criminalité dans les régions métropolitaines de recensement canadiennes et américaines*

Une comparaison des taux de criminalité entre plusieurs grandes villes au Canada et aux États-Unis.

### *Comparaison des taux de criminalité entre les centres et les périphéries de certaines métropoles canadiennes*

Une comparaison statistique des taux de criminalité signalés pour les centres et les périphéries de cinq grandes métropoles. Cette étude compare le volume et la gravité de la criminalité dans le centre-ville et dans la périphérie urbaine.

### *Les frais de justice au Canada*

Un article et un exposé sur l'évolution historique des frais de justice dans les provinces et au niveau fédéral, qui a été préparé en réponse à des discussions avec des administrateurs de haut rang du ministère.

### ***L'illustration par graphiques tridimensionnels des données au niveau des ménages***

Ce projet vise à donner une coloration « communautaire » aux données relatives à la criminalité, à la victimisation et à la société. Il transforme des tableaux sans relief en images plus faciles à comprendre pour des non statisticiens. Les analystes de l'unité d'analyse statistique et contextuelle ont travaillé avec des consultants de Geographic Consultant Systems pour décrire, littéralement, les données statistiques nationales comme si le Canada était une communauté de 100 habitations. Le logiciel de données géographiques (GIS) est superposé à un logiciel cartographique (Map Info) que l'unité a acheté et dont celle-ci est en train d'élaborer la capacité. L'objectif est de présenter les données de manières conviviales pour nos clients dans le secteur des politiques. Les produits comprendront de grandes affiches laminées de tableaux qui pourront être affichées lors de conférences et d'ateliers, et qui seront intégrés dans un exposé présenté lors d'une conférence internationale sur la cartographie pénale et dans un atelier sur la criminalité et la cohésion sociale.

### ***La transformation de la famille et ses conséquences pour la cohésion sociale***

Cet atelier fait partie d'une série qui a été organisée par le réseau sur la cohésion sociale du projet de recherche sur les politiques. Un membre de l'unité d'analyse statistique et contextuelle qui fait partie du comité des ateliers ainsi que du réseau a coordonné cet atelier de concert avec des collègues du réseau qui travaillent à Santé Canada. L'atelier portait sur les conséquences, pour le bien-être des enfants canadiens, des transformations profondes qui se sont produites récemment au sein de la famille. Des universitaires réputés ont présenté des analyses de données provenant de l'enquête nationale longitudinale sur les enfants et les jeunes, du recensement, de l'étude sociale générale sur la famille et les amis, et de l'étude sur la situation financière des consommateurs que ceux-ci ont préparée pour les deux ministères. Outre l'engagement et le partage collaboratif au sein de l'atelier, les articles ont été publiés dans le numéro thématique d'Isuma, le journal très lu du projet de recherche sur les politiques, portant sur les enfants canadiens.

### ***La justice réparatrice peut-elle réparer les relations endommagées?***

Un agent de recherche qui fait partie du réseau a coordonné cet atelier au ministère de la Justice du

Canada, dans le cadre des ateliers sur la cohésion sociale que patronne le projet de recherche sur les politiques. L'atelier a permis aux praticiens dans le domaine de la justice réparatrice de discuter, avec les membres du réseau sur la cohésion sociale et avec des avocats et des décideurs des politiques, des possibilités de cette approche en matière de résolution de conflits en ce qui concerne le développement de la conscience communautaire et la cohésion sociale. Les contacts établis entre la Division de la recherche et les collègues spécialisés dans la justice réparatrice ont donné lieu à l'ajout, dans une évaluation ultérieure des projets concernant le Nunavut, de questions relatives aux conséquences sur la capacité constructive de la communauté.

### ***Le processus de consultation sur la cohésion sociale***

Une série de rencontres a été mise sur pied afin d'aider le sous-ministre à encadrer, dans son rôle de champion, les travaux du projet sur la cohésion sociale du Secrétariat de la recherche sur les politiques. Le processus se fonde sur des techniques de recherche « Delphi » pour documenter les apports de six séances avec des intervenants différents. Le projet développera et analysera soigneusement un cadre de recherche utilisable, pertinent au regard des politiques et horizontal. Dans ce projet, le ministère travaille avec d'autres ministères du domaine de la politique sociale afin de générer des engagements pour cette recherche en matière de politique à l'échelle du gouvernement.

### ***Le symposium sur les nouvelles formes de criminalité***

À l'automne de l'an 2000, l'unité de travail a organisé un symposium avec des économistes, des universitaires réputés et des fonctionnaires du ministère afin de commencer à clarifier notre compréhension des nouvelles formes de criminalité organisée au XXI<sup>e</sup> siècle et des moyens les mieux adaptés pour pister celle-ci. Un article préparé pour le comité et le rapport du comité sont actuellement en cours de révision pour publication et des projets ont été demandés à plusieurs contacts.

### ***Typologie de la criminalité et conséquences pour le choix d'instruments***

Le Service a commandé une expertise sur la conception et l'application d'une typologie pénale fondée sur la classification des infractions en trois catégories : prédatrices, fondées sur le marché ou commerciales. Cette typologie a été utilisée comme méthode d'analyse des justifications, des composantes et des capacités de

gain d'infractions variées de nature économique. Ce projet constituera un apport aux activités d'analyse contextuelle de la Division de la recherche et de la statistique en fournissant un nouvel éclairage sur les données existantes en matière de criminalité de manière à tenir compte du marché de la criminalité et des possibilités offertes par des alternatives aux approches traditionnelles de la justice pénale.

### ***L'avenir du crime***

Cette recherche vise à identifier et à étudier les organisations et les études qui ont développé des prévisions de la criminalité, surtout pour les deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, on a passé en revue les publications imprimées et électroniques puis on a interrogé, dans le cadre de questionnaires structurés, les organismes et les chercheurs concernés. Le rapport souligne les changements prévus dans la nature de la criminalité, alors que les vols visent de plus en plus des biens intangibles, comme les services électroniques, les connaissances et même les identités. La criminalité devrait également devenir davantage organisée et transnationale, le ou les auteur de l'infraction - qu'il s'agisse d'un individu ou d'un groupe - se trouvant dans un ou plusieurs pays alors que les victimes résident dans des pays tout à fait différents. Ce produit est actuellement en révision auprès de clients au sein des services d'élaboration des politiques en matière pénale et auprès de réviseurs externes.

Question d'ordre stratégique pour la justice au Canada : Pour appuyer nos activités de balayage contextuel, l'unité de l'analyse statistique et contextuelle a commandé plusieurs études sur l'élargissement du cadre des questions relatives à la justice, comme par exemple les changements dans les modes de constitution des familles, ou l'influence des technologies. Ces articles qui portent sur des sujets aussi divers que la démographie, le changement scientifique et technologique, ou le rôle du droit et des tribunaux, ont été rédigés par des universitaires réputés dans des domaines tels que la bioéthique, la sociologie, le droit des communications et la science politique. Dans tous les cas, les auteurs ont été priés de fournir des données générales sur le sujet et d'exprimer leurs idées d'une manière qui provoquerait la réflexion. Ces études seront publiées officiellement par la Division de la recherche et de la statistique.

### ***Exposé au service fédéral des poursuites sur les tendances et les problèmes émergents en matière de criminalité***

Cet exposé combinait les statistiques habituelles sur la criminalité et les prisons avec des statistiques sur les tribunaux et les poursuites et une nouvelle présentation sur les problèmes émergents. Ce produit d'avant-garde introduisait des renseignements concernant les technologies nouvelles, notamment la génétique et la biotechnologie, et soulevait les problèmes prévisibles quant aux questions d'ordre juridique, aux dossiers judiciaires et aux questions de police et de poursuites.

### ***Catalogue de ressources disponibles sur l'Intranet pour les fins de l'analyse contextuelle***

Dans le but d'appuyer l'analyse contextuelle du ministère et la collaboration avec d'autres organismes de recherche dans le domaine de la justice afin de développer la pratique de l'analyse contextuelle, l'unité a préparé un catalogue intranet de sites utiles pour l'analyse contextuelle qui est accessible par simple cliquage d'une souris. Une centaine d'organisations sont répertoriées pour l'excellence de leurs produits : bases de données, balayages, analyses tendanciennes, prévisions, analyses stratégiques et identification des problèmes. Les thèmes abordés comprennent notamment :

- les changements dans les populations et la démographie;
- la culture, les valeurs et les attitudes;
- les familles et l'enfance, les problèmes sociaux;
- Internet et les technologies nouvelles, ainsi que leurs conséquences concernant la justice, les droits, la protection de la vie privée;
- la génétique et biotechnologie, les sciences de manière plus générale (p. ex. : les changements climatiques, les questions d'environnement);
- l'économie internationale, le commerce, les organisations internationales (les questions concernant le FMI, etc.), les questions transfrontalières;
- la sécurité, justice, prévention de la criminalité.

Les utilisateurs pourront cliquer dans le guide disponible sur notre site intranet et lire les documents fondamentaux, ou cliquer sur les liens qui les mettront

en contact avec le site Internet pour avoir accès à d'autres informations. Le catalogue comprendra un index thématique pour faciliter l'identification des ressources disponibles.

### ***Guide des meilleures pratiques en matière d'analyse contextuelle***

Ce rapport analyse les pratiques, les expériences et les conseils de plus de 30 directeurs de recherches et chercheurs principaux du monde entier. Le rapport fait ressortir les pratiques les meilleures dans les domaines du balayage contextuel et de la prévision (futurologie), ainsi que sur les pratiques destinées à améliorer les capacités, comme la construction de scénarios, la technique dite « Delphi », et la constitution de réseaux. Ce rapport - et le catalogue des ressources disponibles sur l'Intranet pour les fins de l'analyse contextuelle - seront publiés à la fois sous forme imprimée et sur le site Web de la Division de la recherche et de la statistique, afin de poursuivre l'amélioration de nos capacités et de notre visibilité dans ce domaine.

### ***Risque, dommage et insécurité au XXIe siècle***

Un document de travail sur le rôle de la perception du risque dans la définition des politiques et le renforcement de l'analyse contextuelle. Ce document se fondera, de la manière décrite ci-après, sur des données ainsi que sur la théorie et les publications concernant la perception du risque. Il développera deux études de cas qui illustreront la manière d'utiliser les données existantes afin d'intégrer la notion de perception du risque dans le balayage contextuel et dans le processus d'élaboration des politiques. Enfin, il discutera un modèle conçu pour effectuer cette intégration.

### ***L'abandon des poursuites et la mise en accusation dans les infractions relatives aux stupéfiants : 1996-1998***

Cette analyse porte sur la pratique policière en matière d'abandon des poursuites et de mise en accusation pendant trois années dans certains ressorts et dans des zones métropolitaines.

### ***Recueil de statistiques en matière de détermination de la peine, 1998-1999***

Ce recueil comprend des renseignements d'ordre statistique sur la détermination de la peine tirés de l'enquête sur les tribunaux pénaux destinés aux adultes

et de l'enquête sur les tribunaux pour enfants, ainsi que des données sur le récidivisme.

### ***L'expérience de la victimisation et la crainte de la criminalité : étude comparative de plusieurs pays***

Ce rapport analyse, à partir des données concernant 17 pays industrialisés, les facteurs relatifs à la crainte de la criminalité, y compris l'expérience de victimisation et les variables socio-démographiques.

### ***Profil et projection des infractions en matière de stupéfiants au Canada***

Ce rapport analyse les tendances passées en ce qui concerne le nombre de prévenus d'infractions en matière de stupéfiants dans divers ressorts et projette le niveau de ces chiffres pour les cinq prochaines années.

### ***Les méthodes et les moyens d'évaluation du coût de la détermination des politiques en matière de justice***

Ce rapport renseigne sur l'évaluation du coût de la détermination des politiques en matière de justice. Dans une large mesure, il résume les exposés faits par les experts invités dans le cadre d'un séminaire d'une journée organisée par le service.

### ***Questions et réponses sur la biotechnologie***

Un document en forme de questions et de réponses sur la pertinence, pour le ministère de la Justice du Canada, du plan de travail du Comité consultatif canadien sur la biotechnologie. Ce document explore également certains aspects juridiques de la biotechnologie.

### ***Tableau récapitulatif d'estimés des coûts financiers des activités du crime organisé***

Ce tableau récapitule sur cinq années des informations provenant de certains journaux imprimés concernant le crime organisé et notamment la portée des activités économiques de celui-ci. S'y trouvent également les estimés inférieurs et supérieurs des coûts économiques, exprimés en dollars, des activités du crime organisé.

### ***Les produits projetés***

Dans une large mesure, les produits et services en matière de statistiques, d'enquêtes et de balayage

contextuels sont fournis sur une base ponctuelle, en réponse à des questions ou des problèmes très spécifiques. Des ressources considérables sont utilisées pour fournir aux clients du ministère des données ou des solutions méthodologiques destinées à résoudre ces problèmes particuliers. En outre, certains produits résultent de projets à plus long terme.

### ***Les demandes ponctuelles pour des services en matière de statistiques et de méthodologie***

Bon an mal an, la Division de la recherche et de la statistique traite environ 400 demandes de services de cette nature concernant un large éventail de sujets. Ces prestations sont fournies à l'ensemble du ministère, y compris les services régionaux.

### ***Les projections en matière d'infractions liées aux stupéfiants et les profils d'infraction en matière de stupéfiants***

Ce rapport statistique projettera les niveaux de criminalité liée aux stupéfiants, tels qu'ils sont rapportés par la police. En outre, des profils provinciaux seront préparés concernant les niveaux et les catégories d'infractions liées aux stupéfiants pendant une période de cinq ans. Le rapport est préparé pour aider les services du contentieux à effectuer leurs prévisions et leur planification.

### ***L'enquête internationale sur la victimisation criminelle (EIVC)***

Il s'agit du rapport statistique et analytique sur les résultats du cycle actuel de l'enquête. Au sein de la Division de la recherche et de la statistique, M. Kwing Hung coordonne la participation canadienne à cette enquête.

### ***Le manuel de renseignements en matière de détermination de la peine provenant des enquêtes sur les tribunaux adultes et pour enfants***

Il s'agit d'une analyse statistique de données relatives à la détermination de la peine concernant les jeunes et les adultes, qui doit faire partie de la trousse d'information qui sera préparée pour être distribuée au personnel des tribunaux dans le pays tout entier.

### ***L'enquête sociale générale nationale sur la victimisation***

On prévoit effectuer des rapports statistiques et des analyses approfondies sur ces données à venir.

### ***Une révision des estimés de l'ampleur de l'économie clandestine***

Cette revue des écrits concernant l'économie clandestine lucrative comprend des documents relatifs au Canada et à de nombreux autres pays, décrit les méthodes employées pour évaluer l'ampleur de l'économie clandestine et fournit des estimés.

### ***Approches de l'évaluation des coûts de la détermination des politiques et le changement de politique***

Ce rapport sommaire consolidera les conclusions tirées par les cinq experts qui ont participé à un exercice exploratoire d'évaluation des coûts, qui visait à améliorer la compréhension des diverses approches de l'évaluation des coûts de la détermination et du changement de politique.

### ***La compréhension des coûts sociaux de la criminalité par l'analyse des coûts***

Cette étude vise deux objectifs : premièrement, passer en revue la documentation qui applique la méthode de l'analyse des coûts à l'étude du coût social de la criminalité et des politiques de justice pénale; et, deuxièmement, faire l'inventaire des éléments et des variables employés pour mesurer le coût social général de la criminalité.

### ***L'étude statistique à plusieurs variables de la typologie de la criminalité dans les villes canadiennes***

Cette étude emploie des techniques statistiques à plusieurs variables pour analyser les taux de criminalité relatifs à des infractions spécifiques rapportés par la police dans l'agrégat du programme de déclaration uniforme de la criminalité et présente les schémas de criminalité dans 600 villes canadiennes.

### ***Les variables du contentieux***

Il s'agit d'une série de documents de balayage et de réflexion qui visent à informer l'équipe de gestion des risques juridiques du ministère lorsque celle-ci développe des approches d'identification des questions en litige et de cueillette du renseignement.

### ***La biotechnologie***

Cette étude surveille et anticipe les questions d'ordre social et déontologique qui émergent à mesure du développement de la biotechnologie et des sciences

biologiques, et notamment leur convergence avec la technologie de l'information. L'étude vise un objectif très large, de manière à identifier non seulement les tendances en matière de technologie, mais aussi les tendances culturelles populaires et sociales qui influencent l'émergence et l'absorption de technologies nouvelles ou sont influencés par elles.

Stephen Mihorean  
Statisticien principal  
Tél. : (613) 941-2266  
Courrier électronique :  
steve.mihorean@justice.gc.ca





# La famille, les enfants et les adolescents

---

Chris Wright, M.A., agente principale de recherche  
Michelle Grossman, M.A., M.S.S., agente principale de recherche  
Nicola Epprecht, M.Sc., analyste en recherche  
Anna Paletta, M.A., analyste en recherche

Les travaux de la Division de la recherche et de la statistique dans ce domaine portent principalement sur les sujets abordés dans le *Code criminel* canadien, mais ils abordent également d'autres questions d'ordre socio-juridique qui peuvent être de conséquence pour les familles, les enfants et les adolescents.

La Division de la recherche et de la statistique fournit des produits de recherche qui ont trois fonctions distinctes :

- Ils passent en revue, mesurent et surveillent la mise en oeuvre et l'efficacité des modifications apportées au *Code criminel*.
- Ils fournissent des données empiriques à long terme pour le développement des politiques et de la législation. Ces produits sont conçus pour générer une compréhension détaillée des questions de justice criminelle et familiale qui sont traitées dans le développement des politiques et de la législation.
- Ils portent sur un éventail de conséquences à court terme en matière de politiques et d'opérations de diverses questions relatives au droit pénal et à la famille.

Une indication de la diversité et de la profondeur des travaux effectués par la Division dans le domaine de la famille, des enfants et des adolescents ressort de la liste sélective de questions de recherche qui suit : la violence domestique, les mauvais traitements des enfants, la victimisation, l'investissement soutenu dans les enfants et la famille, la sécurité des enfants à la maison et dans la communauté, les enfants en tant que victimes, la modernisation des avantages sociaux et la définition de la famille.

# Les victimes de la criminalité

## Renseignements généraux

Le 1er décembre 1999 sont entrées en vigueur des modifications au *Code criminel* canadien qui appuient les efforts du gouvernement fédéral pour améliorer les réponses de la justice criminelle aux besoins des victimes de la criminalité. Ces modifications ont mis en oeuvre plusieurs réformes importantes, parmi lesquelles des modifications à la manière dont sont utilisés devant les tribunaux les déclarations sur les répercussions du crime pour les victimes, ainsi que l'augmentation des majorations d'amendes que les contrevenants doivent payer au moment de leur condamnation.

Dans ce domaine, le rôle de la Division de la recherche et de la statistique consiste à appuyer le projet sur les victimes de la criminalité par l'intermédiaire du Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice du Canada, en effectuant les recherches nécessaires pour trouver quels sont les besoins des victimes, les besoins en services et en information, et en explorant les questions importantes pour tous les niveaux de gouvernement.

La Division de la recherche et de la statistique fournit au Centre de la politique concernant les victimes des recherches concernant les victimes dans les domaines suivants :

- les modifications récentes au *Code criminel* ainsi que les autres dispositions du *Code* qui portent sur les victimes;
- les problèmes de justice pénale reliés aux victimes;
- des recherches effectuées en association avec d'autres projets comme la justice applicable aux Autochtones, la justice réparatrice ou la violence familiale;
- des recherches et des évaluations sur la prestation de services, menées en partenariat, relativement aux programmes provinciaux et territoriaux de services aux victimes, de manière à identifier les meilleures pratiques, partager les informations et adapter les programmes aux problèmes qui ont été cernés.

## Les activités présentes

### ***Une revue de la littérature écrite entre 1989 et 1999 sur le rôle de la victime dans le processus pénal***

Il s'agit d'une revue et d'une analyse critique complète et détaillée des écrits concernant le rôle que jouent les victimes dans la justice pénale. L'impulsion pour ce projet provient de l'engagement du gouvernement du Canada à ce que les victimes de la criminalité puissent faire entendre leurs opinions et faire part de leurs craintes à chaque étape de leur participation à la justice pénale. Le rapport passe en revue les recherches à caractère socio-juridique qui ont été publiées au cours de la dernière décennie sur le rôle de la victime dans la justice pénale. D'une manière générale, ce rapport étudie des questions comme les déclarations des victimes sur les répercussions du crime, la restitution et la majoration destinée à la victime, il identifie les lacunes dans la documentation et souligne les questions pertinentes et importantes pour l'orientation et l'étude de la recherche dans la mesure où elles visent à enrichir les choix de politiques dans ce domaine.

Michelle Grossman  
 Agente principale de recherche  
 Tél. : (613) 952-6415  
 Courrier électronique :  
 michelle.grossman@justice.gc.ca

### ***Rapport du groupe de discussion sur les déclarations des victimes concernant les répercussions du crime***

Ce rapport présente les résultats des travaux de six groupes de discussion dans l'ensemble du pays avec des victimes qui ont rempli ou tenté de remplir des déclarations sur les répercussions du crime. Cette recherche initiale vise à jeter les bases du développement et de la mise en oeuvre d'autres travaux de recherche sur ce thème.

Michelle Grossman  
 Agente principale de recherche  
 Tél. : (613) 952-6415  
 Courrier électronique :  
 michelle.grossman@justice.gc.ca

## ***Une revue et une analyse critique complètes des expériences, des attentes et des perceptions des victimes à l'égard de la justice réparatrice***

Le rôle de la victime dans la justice réparatrice a été identifié comme une question importante. À l'appui des travaux dans ce domaine essentiel, la Division de la recherche et de la statistique a effectué une revue et une analyse critique complètes des écrits, afin de passer en revue les écrits nationaux et internationaux universitaires, empiriques et socio-juridiques concernant les expériences vécues par les victimes, les attentes et les perceptions de celles-ci relativement à la justice réparatrice. Le rapport vise à critiquer et à documenter les qualités et les défauts des écrits existants, à identifier les sujets de ce domaine qui méritent de plus amples recherches, et à mettre en exergue les questions fondamentales qui méritent étude pour le développement des politiques et des stratégies.

Michelle Grossman  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 952-6415  
Courrier électronique :  
michelle.grossman@justice.gc.ca

## ***Les condamnations à l'emprisonnement avec sursis dans le Nord canadien***

Les procureurs fédéraux dans les Territoires du Nord canadien ont exprimé leurs inquiétudes en ce qui concerne l'utilisation des condamnations à l'emprisonnement avec sursis dans les poursuites pour des infractions sexuelles ou violentes de nature grave. La Section de l'élaboration des politiques stratégiques en matière de poursuites et le Centre de la politique concernant les victimes, tous deux du ministère de la Justice fédéral, ont constaté un besoin de recherche dans ce domaine. La Division de la recherche et de la statistique a proposé un projet de recherche qui commencerait par une étude approfondie des dossiers des poursuites pour voies de faits physiques, sexuelles et familiales graves, de violences physiques et sexuelles contre les enfants, et pour conduite avec facultés affaiblies entraînant la mort ou des blessures graves. La cueillette des données se concentrera sur les caractéristiques démographiques des victimes et des délinquants, sur les condamnations antérieures du délinquant sur les conditions liées aux condamnations et d'autres renseignements concernant la décision de détermination de la peine. Une étape ultérieure de la recherche consistera à tenir des entrevues détaillées avec des membres clés du personnel judiciaire et des

services aux victimes, afin de comprendre les conséquences sur les victimes de ces infractions graves des décisions de condamner à l'emprisonnement avec sursis.

Michelle Grossman  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 952-6415  
Courrier électronique :  
michelle.grossman@justice.gc.ca

## ***Le rôle de la victime dans le processus de négociation du plaidoyer***

Au cours des dernières années, une attention considérable a été accordée à la nécessité d'accroître la nature et la portée de la participation de la victime au processus de justice pénale canadien. En ce qui concerne la participation de la victime au procès pénal, l'essentiel de l'attention a été concentré sur les questions relatives à l'introduction des déclarations de la victime sur les répercussions du crime, devant le tribunal siégeant publiquement. De manière dramatique, le *Code criminel* a été modifié en 1999 afin de permettre aux victimes de présenter verbalement en audience de telles déclarations. L'usage grandissant de ces déclarations de la victime sur les répercussions du crime a accru considérablement la stature des victimes dans le processus judiciaire et provoqué des débats considérables sur l'influence des déclarations sur la détermination de la peine. Cependant, des raisons impératives forcent à rechercher pourquoi les victimes devraient ou ne devraient pas jouer un rôle plus officiel à une étape antérieure du processus de justice pénale. Notamment, il est nécessaire d'étudier la justesse de l'attribution aux victimes d'un rôle officiel dans le processus de négociation du plaidoyer.

Cette recherche vise à produire un rapport analytique qui passe en revue et critique les écrits étudiant la nature et la portée de la participation des victimes au processus de négociation du plaidoyer. Le rapport ouvrirait également la voie à une étude empirique de la participation de la victime au processus de négociation du plaidoyer au Canada, laquelle serait envisagée quelque part dans l'avenir.

Michelle Grossman  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 952-6415  
Courrier électronique :  
michelle.grossman@justice.gc.ca

## ***Inventaire complet des services aux victimes au Nunavut***

Ce projet vise à étudier comment sont satisfaits les besoins des victimes au Nunavut et à constituer un inventaire complet des services disponibles actuellement au Nunavut. L'inventaire sera relié au répertoire national des services aux victimes constitué par le Centre de la politique concernant les victimes. Les projets de recherche concernant le Nunavut, parmi lesquels celui-ci, sont présentés dans la partie du répertoire qui porte sur le Nunavut.

Anna Paletta  
 Agente principale de recherche  
 Tél. : (613) 941-4192  
 Courrier électronique :  
 anna.paletta@justice.gc.ca

## ***Projets achevés récemment***

Une revue des écrits entre 1989 et 1999 concernant le rôle de la victime dans le processus pénal.

Rapport du groupe de discussion sur les déclarations des victimes concernant les répercussions du crime.

Une revue et une analyse critique complètes des expériences, des attentes et des perceptions des victimes à l'égard de la justice réparatrice.

## **Les publications**

YOUNG, A., *The Role of the Victim in the Criminal Process : A Literature Review – 1989 to 1999*. Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2001.

ARC CONSULTANTS, *Victim Impact Statements – Focus Groups Report*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2001.

LE MINISTÈRE, *Victims' Experiences with, Expectations, and Perceptions of Restorative Justice : A Comprehensive Literature Review/Analytical Critique*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, à paraître en 2001.

HATTEM, T., *Enquête auprès de femmes qui ont survécu à une agression sexuelle*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000

AXON, L., et B. Hann, *L'aide aux victimes par l'imposition d'une suramende compensatoire*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 1994, WD1994-11.

## **Les orientations et les produits projetés**

- Enquête en emplacements multiples auprès des victimes et des professionnels de la justice pénale.
- Mise à jour de la publication de 1988 du ministère de la Justice intitulée Guide des victimes d'agression sexuelle.
- Recherches dans le domaine des victimes autochtones de la criminalité.

# La violence familiale

## Renseignements généraux

Le ministère de la Justice du Canada s'est associé au projet sur la violence familiale dirigé par Santé Canada. D'autres ministères financés comprennent la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le ministère du Patrimoine canadien, la GRC, Situation de la femme et Statistique Canada. La stratégie actuelle quinquennale du projet sur la violence familiale (1997 au 31 mars 2002), met principalement l'accent sur la prévention et la réaction à la violence familiale contre les femmes et les enfants. Elle se concentre sur le soutien à la sensibilisation de la population à l'égard de ce problème et la participation du public à la lutte contre la violence familiale; sur le renforcement des réponses de la justice pénale et du système de logement à la violence familiale; et sur la cueillette de données, la recherche et l'évaluation qui permettront l'identification de moyens efficaces d'intervention.

Plusieurs études ont été effectuées et plusieurs rapports ont été publiés au cours du projet (voir l'annexe A, sur la liste des publications de la Division de la recherche et de la statistique). On trouvera ci-après un sommaire des priorités et activités actuelles.

## Les activités présentes

Le 12 septembre 2000, les ministres de la Justice fédéral, provinciaux et territoriaux se sont rencontrés à Iqaluit, au Nunavut, afin de discuter de leurs priorités communes. Les ministres ont indiqué qu'ils continuaient à soutenir les mesures visant à renforcer la réponse de la justice pénale à la violence familiale. Ils ont approuvé la mise sur pied d'un groupe de travail fédéral/provincial/territorial qui passera en revue la mise en oeuvre et le statut des politiques obligatoires de mise en accusation et de poursuite.

Les ministres ont également approuvé une proposition visant à tenir un second forum fédéral/provincial/territorial sur la violence familiale, afin de permettre aux officiers de police, aux procureurs, aux services aux victimes, aux responsables des politiques et à d'autres fonctionnaires responsables de la justice pénale qui jouissent d'une expérience concrète des cas de violence conjugale, d'échanger et de mettre à jour leurs meilleures pratiques.

Les travaux de recherche entrepris pour soutenir cet effort comprennent notamment les recherches suivantes :

1. Une synthèse de la recherche, des travaux universitaires et des réponses des tribunaux concernant les politiques en matière de mise en accusation et de poursuites dans les cas de violence conjugale

Cette recherche visait à étudier les écrits et les pratiques actuels concernant les politiques de mise en accusation et de poursuite obligatoires dans les cas de violence conjugale au Canada. Le rapport qui en a été le fruit a servi de document de référence dans le processus de révision des politiques.

Chris Wright  
Chercheure principale  
Tél. : (613) 941-4146  
Courrier électronique :  
christine.wright@justice.gc.ca

2. L'application et la mise en oeuvre des engagements de ne pas troubler l'ordre public

Cette recherche vise à évaluer les conséquences des modifications apportées par le projet de loi C-42 aux dispositions concernant les engagements de ne pas troubler l'ordre public, afin de déterminer si ceux-ci ont provoqué quelques changements que ce soit relativement à la mise en oeuvre et à l'application de ces engagements, c'est-à-dire la manière dont ils sont utilisés, les circonstances dans lesquelles ils le sont, la fréquence de leur utilisation, la manière dont ils sont mis en oeuvre, la fréquence des contraventions, les circonstances et les résultats des mises en accusation et des poursuites contre les délinquants, les mesures prises par la police en l'absence de documents ou d'une ordonnance en application de l'article 810, etc.

Nicola Epprecht  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 957-9315  
Courrier électronique :  
nicola.epprecht@justice.gc.ca

## Les activités présentes connexes

### ***Proposition de développement d'une stratégie de recherche sur les mauvais traitements infligés aux enfants***

À l'heure actuelle au Canada, les décideurs de politiques, les chercheurs et les cliniciens souffrent d'un manque de données de base sur le nombre et la distribution des cas de mauvais traitements d'enfants dans la population en général, les facteurs de risque de ces cas, ainsi que les conséquences à long terme sur la qualité de vie des enfants et des adolescents qui en sont les victimes. Ce projet vise donc à identifier les lacunes dans les connaissances relatives à la fréquence, aux causes et aux conséquences des mauvais traitements infligés aux enfants au Canada, y compris les violences et les carences physiques, sexuelles et émotives, ainsi qu'à proposer des études coordonnées qui combleront ces lacunes.

Ce contrat devrait constituer le premier élément d'un programme de recherche proposé sur la violence envers les enfants. Le programme de recherche devrait représenter une stratégie proactive plutôt que répressive, qui renforcera à long terme la base de connaissances tant pour le ministère de la Justice du Canada que pour le domaine de recherche de la violence contre les enfants au Canada.

Chris Wright  
Chercheure principale  
Tél. : (613) 941-4146  
Courrier électronique :  
christine.wright@justice.gc.ca

### ***Étude internationale sur la violence faite aux femmes***

La Division de la recherche et de la statistique a pris la direction canadienne de l'étude internationale sur la violence faite aux femmes. Ce projet est développé et coordonné par une équipe internationale représentée par Statistique Canada, l'UNICRI et l'HEUNI2. La finalisation de l'instrument de recherche et la phase pilote du projet auront lieu à l'automne 2001 et l'enquête aura lieu durant de l'année fiscale suivante.

Chris Wright  
Chercheure principale  
Tél. : (613) 941-4146  
Courrier électronique :  
christine.wright@justice.gc.ca

### ***Étude des écrits relativement au déclin du taux d'homicide conjugal***

Les données canadiennes actuelles semblent indiquer un déclin du taux d'homicide conjugal. Les données statistiques générales semblent également indiquer une évolution à la baisse des formes les plus sérieuses de violences conjugales. Et le taux d'homicide contre le conjoint a décliné graduellement au cours des deux dernières décennies, notamment en ce qui concerne les assassinats de conjointes.

Cette étude vise quatre objectifs :

1. effectuer une revue approfondie des écrits concernant le déclin apparent des formes de violence conjugale mortelles et non mortelles;
2. évaluer ces écrits et déterminer si les baisses sont réelles;
3. discuter les explications de ces baisses qui ont été offertes; et
4. indiquer les recherches supplémentaires qui sont nécessaires pour mieux comprendre ce phénomène.

Nicola Epprecht  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 957-9315  
Courrier électronique :  
nicola.epprecht@justice.gc.ca

## Publications

BROWN, Trevor, *Politiques en matière de mise en accusation et de poursuite dans les affaires de violence conjugale : synthèse des réactions des chercheurs, des universitaires et du milieu judiciaire*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2001.

Le ministère de la Justice du Canada a financé deux publications de *Juristat* par le Centre canadien de la statistique juridique :

DAUVERGE, Mia, et Holly JOHNSON, « Les enfants témoins de violence familiale », *Juristat*, 21, 6, Centre canadien de la statistique juridique, 2001.

HATTEM, Tina, « La violence conjugale après la séparation », *Juristat*, 21, 7, *Centre canadien de la statistique juridique*, 2001.

## **Les orientations**

La Division de la recherche et de la statistique continuera à appuyer la section des politiques de la famille, des enfants et des adolescents en ce qui concerne ses besoins en matière de recherche. Au cours de la prochaine année, l'accent continuera d'être mis sur les femmes et les enfants victimes de violences conjugales.

# Les enfants victimes

## Renseignements généraux

En janvier 1997, le ministère de la Justice du Canada a mis sur pied une initiative sur les enfants victimes de la criminalité qui est considérée comme un projet permanent s'étalant sur plusieurs années et dont les principaux objectifs sont les suivants :

- a) accroître les efforts déployés pour empêcher les préjudices aux enfants et accroître leur protection au moyen d'une revue complète du droit pénal, ainsi que d'une programmation et d'une recherche sur des questions identifiées comme prioritaires;
- b) développer une priorité concernant les enfants dans le cadre des travaux du ministère en matière pénale, afin de reconnaître la valeur sociale des mesures qui avertissent clairement les Canadiens de l'importance de la protection des enfants contre l'exploitation, les préjudices graves et la mort.

Le personnel qui effectue des recherches sur les victimes et la violence familiale et celui qui travaille au sein de la section de la famille, des enfants et des adolescents, ont participé aux travaux accomplis dans le cadre de cette initiative.

## Les activités présentes

1. Janeway Child Health Centre : consultations professionnelles concernant la dénonciation de soupçons d'abandon d'enfants ou de violences contre des enfants

Depuis 1992, le comité de coordination pour la protection de l'enfance à l'institution Janeway fournit un service téléphonique aux membres des professions libérales, y compris les médecins, les enseignants, les dentistes et autres, préoccupés de l'abandon ou de violences à l'égard d'un enfant. Ces professionnels posent fréquemment des questions comme « Devrais-je dénoncer? », « Quand devrais-je dénoncer? », « À qui devrais-je dénoncer? ». L'institution conseille les auteurs des appels et note dans un livre de bord les points

essentiels de la conversation. Cette recherche vise à aider à identifier les renseignements que les professionnels ont besoin de connaître pour remplir leur obligation de dénoncer les soupçons de violences contre les enfants.

Nicola Epprecht  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 957-9315  
Courrier électronique :  
nicola.epprecht@justice.gc.ca

2. Janeway Child Health Centre : thérapie de groupe pour enfants victimes de violences sexuelles

Depuis 1992, le comité de coordination pour la protection de l'enfance à l'institution Janeway fournit des services de thérapie de groupe pour les enfants victimes de violences sexuelles. En 1995, y a été ajouté un programme connexe de thérapie pour les parents ou prestataires de soins. À titre de mesure de participation, le comité de coordination encourage depuis des années les participants adultes et mineurs à communiquer, sous forme de lettres au personnel, leur expérience des services d'aide à l'enfance et du système judiciaire.

Cette étude vise à attirer l'attention sur les avis des enfants en ce qui concerne leur expérience des services d'aide à l'enfance et du système judiciaire, ce qui pourrait nous aider à savoir ce qui fonctionne ou non, ce qui aide les enfants et ce qui cause du tort. Le plus grand apport de cette étude consistera à faire entendre la voix des enfants.

Nicola Epprecht  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 957-9315  
Courrier électronique :  
nicola.epprecht@justice.gc.ca

3. Revue des statistiques nationales disponibles et rapport sur celles-ci par le Centre canadien de la statistique juridique

Cette étude analysera les données disponibles actuellement auprès du CCSJ sur la victimisation des enfants. Les sources de données comprendront le programme de déclaration uniforme de la criminalité,



l'enquête sur les homicides et l'enquête sur les tribunaux pour adultes. Elle fournira les informations les plus récentes sur les catégories d'infractions rapportées à la police et le traitement des cas rapportés de victimisation d'enfants à diverses étapes du système.

Chris Wright  
Chercheure principale  
Tél. : (613) 941-4146  
Courrier électronique :  
christine.wright@justice.gc.ca

#### 4. Compilation et résumé des enquêtes pénales et des politiques en matière de poursuites lorsque les victimes sont des enfants

Ce contrat vise à compiler les politiques fédérales/provinciales/territoriales en matière d'enquête pénale et de poursuite lorsque les victimes sont des enfants. La compilation et le rapport sommaire qui en résulteront serviront de documents de référence lors des discussions de révision des politiques relatives aux victimes mineures à venir entre les gouvernements fédéral/provinciaux/territoriaux.

Chris Wright  
Chercheure principale  
Tél. : (613) 941-4146  
Courrier électronique :  
christine.wright@justice.gc.ca

Les recherches en cours actuellement, qui sont financées par le Centre de la politique concernant les victimes afin de documenter ce processus, comptent notamment :

##### 1. Les témoignages d'enfants : une observation des tribunaux

Le Centre sur les violences faites aux enfants de Toronto, un organisme à but non lucratif qui travaille avec des enfants victimes de violences, a recueilli au moyen de l'observation des tribunaux pendant une durée de 15 mois des données sur les expériences au cours du processus pénal d'enfants témoins ou victimes.

Le rapport produit par ce Centre décrit d'une manière détaillée le projet d'observation des tribunaux, notamment les tribunaux observés, les données recueillies et les moyens de la cueillette, ainsi qu'une analyse des données recueillies.

Michelle Grossman  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 952-6415  
Courrier électronique :  
michelle.grossman@justice.gc.ca

##### 2. Inventaire des services de soutien judiciaire pour les enfants et adolescents témoins

Ce projet de recherche a pour but de produire un inventaire complet des services canadiens de soutien judiciaire pour les enfants et adolescents requis de témoigner, lequel inventaire serait utile et disponible pour quiconque doit fournir des services aux enfants ayant eu affaire à la justice pénale ou qui tente de protéger ces enfants contre tout préjudice. L'inventaire sera relié au répertoire national des services aux victimes, un ouvrage plus important produit par le Centre de la politique concernant les victimes.

Michelle Grossman  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 952-6415  
Courrier électronique :  
michelle.grossman@justice.gc.ca

##### 3. Les effets sur leur témoignage des capacités de croissance des enfants

L'un des sujets concernant les relations entre les enfants et la justice pénale porte sur les conséquences possiblement négatives pour le témoignage ou la crédibilité d'un enfant d'une méthode d'interrogatoire inappropriée selon son âge. La portée de cette réflexion s'étend aux conséquences possibles de cette pratique sur le résultat d'un procès. La recherche vise à produire un rapport analytique qui passe en revue et critique les écrits sociaux, psychologiques et juridiques sur les étapes de croissance et le développement des capacités de l'enfant à divers âges. Une importance particulière sera accordée au développement cognitif, émotif et linguistique des enfants à des âges divers, ainsi qu'au rappel de souvenir approprié à chaque âge. Le rapport pourra servir à ouvrir la voie au développement, dans l'avenir, à des directives aux procureurs de la Couronne sur les méthodes inappropriées d'interrogatoire.

Michelle Grossman  
Agente principale de recherche  
Tél. : (613) 952-6415  
Courrier électronique :  
michelle.grossman@justice.gc.ca



# La recherche en droit pénal

---

Suzanne Wallace-Capretta, M.A., agente principale de recherche par intérim  
Damir Kukec, M.A., statisticien principal  
Dan Antonowicz, M.A., analyste en recherche  
Manon Harvey, M.A., analyste en recherche  
Trevor Sanders, M.A., analyste en recherche

La Division de la recherche et de la statistique fournit des produits de recherche concernant le droit pénal qui servent trois fonctions principales :

- passer en revue, mesurer et surveiller la mise en oeuvre et l'efficacité des modifications au *Code criminel*;
- fournir des données empiriques à long terme pour le développement des politiques et de la législation (ces produits sont conçus pour donner une compréhension complète du fonctionnement de la justice et des problèmes de droit pénal);
- répondre à divers problèmes politiques et opérationnels à court terme relatifs à diverses questions de droit pénal.

La Division de la recherche et de la statistique mène des recherches sur un large éventail de questions relatives au droit pénal, y compris la justice pour les adolescents, la détermination de la peine, le crime organisé, la pornographie juvénile, la cybercriminalité, la violence sur vidéo, les délinquants à haut risque, la justice intégrée et les drogues.

# La justice pour les adolescents

## Renseignements généraux

En mai 1998, le gouvernement du Canada a lancé une stratégie renouvelée de justice pour les adolescents. L'un des principaux éléments de cette stratégie est la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Le projet de loi a été adopté par la Chambre des Communes le 29 mai 2001 et il se trouve maintenant devant le Sénat. La stratégie et la Loi visent trois objectifs principaux :

- mettre de l'avant la prévention de la criminalité et des alternatives efficaces au système conventionnel de justice pour les jeunes;
- garantir des conséquences significatives aux infractions commises par les adolescents;
- mettre l'accent sur la réhabilitation et la réintégration.

Durant la période pluriannuelle de mise en oeuvre, puis durant plusieurs années par la suite, il sera nécessaire de procéder à des recherches, des collectes de données et des analyses afin d'appuyer la mise en oeuvre de la stratégie et de la Loi, d'évaluer le développement du programme, de surveiller les progrès accomplis vers l'accomplissement des objectifs et d'évaluer les conséquences sur les adolescents et sur l'appareil de la justice.

Des projets de recherches précis sont en cours de développement et de mise en oeuvre, conformément aux priorités en matière de politiques et selon la disponibilité des ressources.

## Les activités présentes

### *Reprise de l'instantané d'une journée d'un adolescent autochtone en détention*

Les données recueillies à l'occasion de l'instantané ne sont pas représentatives de la situation d'un adolescent autochtone en détention lors d'une journée ordinaire. Du fait de fluctuations dans les niveaux d'admission, l'étude aurait pu produire des résultats différents si elle avait été tenue à une autre date. Par conséquent, l'instantané sera repris dans le courant de la nouvelle année.

### *Étude d'un adolescent autochtone en détention face à la communauté*

En complément à l'instantané susvisé d'un adolescent autochtone en détention, des entrevues approfondies ou des cercles de discussion, ou les deux, seront tenus avec des adolescents ou adolescentes autochtones en détention provisoire ou en incarcération, afin de mieux comprendre leurs expériences et leurs besoins, les forces et les faiblesses des méthodes actuelles d'intervention, leur expérience à l'égard de méthodes alternatives au processus de justice ou d'incarcération conventionnel, les appuis dont ils jouissent dans la communauté, leurs plans à long ou à court terme, etc.

### *Analyse typologique des résultats d'évaluation du projet pilote*

Les conclusions tirées d'évaluations récentes de projets sont en train d'être étudiées au moyen d'une analyse typologique ou sur emplacements multiples. Cette analyse permettra au ministère de la Justice du Canada de tirer des leçons plus générales sur l'ensemble des échantillons en ce qui concerne les éléments réussis, ceux qui n'ont pas réussi et les raisons des succès ou des échecs. Les leçons ainsi apprises seront communiquées aux individus et organismes concernés au Canada, de manière à ce que ceux qui entreprennent des travaux similaires apprennent des expériences faites par d'autres.

### *Étude sur les données de base*

L'équipe de la politique de justice applicable aux jeunes a besoin de données de base sur certaines caractéristiques du fonctionnement de l'appareil de la justice applicable aux jeunes qui ne sont pas couvertes adéquatement par les études de Statistique Canada ni par d'autres sources. Le projet d'étude vise à développer des données de base sur le fonctionnement de l'actuelle Loi sur les jeunes contrevenants. L'étude serait reprise lorsque le projet de Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents aurait été en vigueur depuis une durée suffisante pour comparer les caractéristiques des adolescents et les processus selon l'une et l'autre loi de manière à permettre aux décideurs de politiques d'évaluer les conséquences des modifications législatives.

## ***Projet France/Canada sur les jeunes***

Le projet examine le transfert de responsabilités des gouvernements centraux aux collectivités locales en ce qui concerne les questions liées à la jeunesse – une préoccupation commune aux gouvernements français et canadien. L'objectif principal de ce projet est de produire une analyse des fonctionnements, des logiques et des pratiques institutionnels liés à la prise en charge ou au soutien des jeunes en situation de vulnérabilité ou de délinquance. Il vise à situer ces réalités dans le cadre des mouvements récents de décentralisation, d'implication et de mobilisation des instances locales ou communautaires, et de l'émergence récente de politiques et pratiques favorisant une approche préventive. Une attention particulière est portée aux conséquences de ces pratiques tant au niveau des institutions et des intervenants que des instances communautaires/locales et des jeunes et leurs proches. La recherche est menée à partir de quatre sites (deux en France et deux au Canada) et ce, afin d'établir certaines comparaisons sur le plan des compétences et des capacités de ces collectivités à répondre aux besoins des jeunes à haut risque et des jeunes ayant des démêlés avec la justice.

## **Les activités terminées récemment**

### ***Étude sur la récidive en Colombie-Britannique***

Cette recherche longitudinale se fonde sur des données de la Colombie-Britannique tirées de l'Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse du Centre canadien de la statistique juridique. Il s'agit d'une analyse de l'histoire des tribunaux de la jeunesse des quatre premières générations dans le cadre de la Loi sur les jeunes contrevenants, de leur 12<sup>e</sup> à leur 18<sup>e</sup> anniversaire. C'est la deuxième partie d'une analyse en deux volets sur la récidive dans l'histoire des tribunaux de la jeunesse. « Recidivism in Youth Court Histories, Part 1: The Likelihood and Rates of Recidivism » mettait l'accent sur la probabilité de récidive des jeunes après qu'ils aient été condamnés par un tribunal de la jeunesse. Dans « Part 2: The Nature and Extent of Recidivism », on compare les récidivistes aux non récidivistes en ce qui concerne leur incidence relative sur la charge de travail des tribunaux de la jeunesse ainsi que la nature, la portée et la gravité de leur infraction. Dans la 1<sup>ère</sup> partie, on a utilisé l'analyse concernant la façon dont les taux de récidive varient à mesure que les « carrières devant le tribunal » progressaient au delà de la première condamnation pour identifier les étapes auxquelles on pourrait appliquer de la manière la plus efficace les

mesures visant à empêcher la récidive. La 2<sup>e</sup> partie complète cette analyse en cernant les avantages relatifs liés au fait de freiner la carrière judiciaire des récidivistes à diverses étapes. Les « avantages » sont mesurés selon les augmentations éventuelles du volume total d'incidents – affaires, infractions, condamnations, etc. – qui, on le présume, amoindrissent l'incidence des récidivistes sur le système des tribunaux de la jeunesse.

### ***Évaluation de projets pilotes financés dans le cadre du projet canadien de renouvellement du système de justice pour les jeunes***

En attendant le projet de Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, le projet de renouvellement du système de justice pour les jeunes appuie le développement et la mise en oeuvre d'approches innovatrices aux problèmes des adolescents en difficulté avec la loi, et notamment en ce qui concerne la réduction des suspensions officielles dans les écoles, les processus judiciaire et correctionnel conventionnels, l'aide à la réintégration des adolescents libérés de détention, l'amélioration des aptitudes à la vie quotidienne, et des possibilités d'emploi pour les jeunes qui ont eu des problèmes avec la loi ou qui courent le risque d'en avoir. Pour recueillir de manière systématique et cohérente des renseignements sur ce projet, un cadre d'évaluation du projet pilote énumérant les secteurs de recherche et les questions à poser a été développé par les parties prenantes du ministère ainsi que par les bénéficiaires du financement. Les six évaluations terminées jusqu'à présent documentent et analysent les activités et les résultats liés au projet, les effets des projets sur les vies des adolescents et des communautés desservies, ainsi que les conditions qui ont contribué de manière positive ou négative à ces résultats.

### ***Enquête sur les juges des tribunaux pour adolescents***

Le projet de Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents requiert une approche sensiblement différente de certaines décisions critiques concernant les adolescents comparissant devant les tribunaux pour adolescents. Une meilleure compréhension de la vision qu'ont les magistrats de leurs responsabilités dans ce domaine pourrait faciliter les changements nécessaires pour assurer le respect de la loi proposée. Par conséquent, cette enquête nationale étudie les attitudes et expériences des magistrats près les tribunaux pour adolescents concernant la détermination de la peine et d'autres questions comme la détention provisoire, l'influence des tribunaux et de la communauté dans la détermination de la peine, le recours à

l'emprisonnement et à des sanctions communautaires, la révision, le transfèrement devant des tribunaux pour adultes et les comités de justice pour la jeunesse. Les résultats de l'étude seront employés pour aider à l'identification des besoins en information des juges ainsi que le développement de stratégies pour satisfaire ces besoins.

### ***Instantané d'une journée d'un adolescent autochtone en détention***

L'équipe de la politique de justice applicable aux jeunes reconnaît que des programmes orientés stratégiquement et fondés sur les communautés sont nécessaires pour réduire le nombre d'adolescents autochtones ayant des démêlés avec la justice pénale. Pour ce faire, l'équipe a demandé à la Division de la recherche et de la statistique de recueillir des données qui aideront à orienter les ressources - financières et autres - nécessaires pour réduire le nombre d'adolescents autochtones détenus et faciliter leur réintégration dans la société. Le 10 mai 2000, la Division a coordonné un instantané d'une journée d'un adolescent autochtone en détention, lequel fournit des renseignements sur la résidence de cet adolescent en détention dans une province ou dans un territoire (détention ouverte, fermée ou provisoire) avant sa mise en accusation ou la commission de son infraction, le lieu de commission réelle ou présumée de l'infraction, le lieu où l'adolescent prévoit s'établir à sa libération, les nombre, âge, sexe et affiliation culturelle des adolescents, ainsi que la nature des accusations portées contre eux ou de leurs condamnations.

### ***Comparaison entre les peines infligées aux adultes et aux adolescents***

Le projet de Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents stipule qu'en aucun cas un adolescent ne devrait recevoir une peine plus sévère qu'un adulte pour une infraction commise « dans des circonstances semblables ». Cette recherche est fondée sur les données compilées pour les enquêtes de Statistique Canada sur les tribunaux pour adultes et pour adolescents. Elle relève les peines imposées aux adultes et aux adolescents pour diverses infractions, en tenant compte de l'âge, du sexe et des condamnations antérieures. Ces données permettront l'élaboration de documents d'information pour les juges des tribunaux pour adolescents, les procureurs et les avocats de la défense, ainsi que d'autres utilisateurs.

### ***Annexe à la comparaison entre les peines infligées aux adultes et aux adolescents***

Dans le but de faciliter l'élaboration de documents d'information sur la détermination de la peine, cette recherche identifie les facteurs dont il a été démontré qu'ils influencent la détermination des peines infligées aux adultes et aux adolescents au Canada, et notamment la détention provisoire, la nature de l'infraction, les antécédents pénaux et le sexe. Cette recherche passe également en revue les renseignements disponibles sur la nature et les résultats des tentatives effectuées ailleurs pour influencer les profils de détermination des peines par la fourniture de renseignements aux juges, et notamment le système d'information employé actuellement en Écosse. Enfin, elle étudie les questions pertinentes pour la comparaison entre les peines infligées aux majeurs et aux mineurs et fait des recommandations sur les variables dont il conviendrait de tenir compte pour éviter de donner une image déformée des profils de détermination de la peine, les variables à utiliser pour établir des « circonstances semblables » et les éléments nécessaires pour établir des séries prévisionnelles et des mises à jour.

### ***Étude de l'incarcération séparée des deux sexes et de la programmation spécifique à chaque sexe***

Cette étude décrit un centre de détention pour adolescents en Colombie-britannique avant et après la ségrégation entre les sexes en matière de logement et de programmation. Elle est fondée sur des entrevues avec des membres du personnel et des détenus des deux sexes, et sur des observations faites durant les sessions de formation du personnel. Ces renseignements ont été utilisés par les chercheurs, la direction et les employés du centre de détention pour développer de concert des théories de formation, des documents et des manuels spécifiques à chaque sexe qui pourraient faciliter la mise sur pied ailleurs de centres de détention différenciés selon les sexes.

### ***Étude sur les enfants laveurs de pare-brises de Montréal***

Cette étude a été entreprise conjointement par « Spectre de rue », un organisme communautaire du centre-ville de Montréal, et un comité consultatif composé d'enfants laveurs de pare-brises et de représentants des services de soutien et des services juridiques. Elle comprend une revue des écrits sur les circonstances dans lesquelles

sont apparus les enfants laveurs de pare-brises, les stratégies employées au Canada et ailleurs pour faciliter leur intégration économique et sociale, les stratégies utilisées pour réduire leur fréquentation du système judiciaire et les conséquences de cette fréquentation. L'étude présente également des données de la cour municipale de Montréal sur la fréquentation de la cour municipale par les enfants laveurs de pare-brises, et les résultats d'entrevues avec des jeunes, des deux sexes, de 18 ans ou moins, sur leur situation économique et sociale, leurs contacts avec le système judiciaire, la suffisance des ressources mises de côté pour leurs besoins, ainsi que leurs plans à court et à long terme.

Jeff Latimer  
Agent principal de recherche  
Tél. : (613) 957-9589  
Courrier électronique :  
jlatimer@justice.gc.ca

Manon Harvey  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 941-4195  
Courrier électronique :  
manon.harvey@justice.gc.ca

# La pornographie juvénile

## Renseignements généraux

Beaucoup d'inquiétudes ont été exprimées au cours de la dernière décennie à propos de l'augmentation du nombre de documents offensants sur Internet, notamment de la pornographie juvénile. Des inquiétudes ont également été exprimées par des organismes de mise en oeuvre des lois concernant les difficultés relatives aux enquêtes sur les infractions concernant la pornographie juvénile sur Internet.

## Les activités présentes

Le groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur le contenu offensant d'Internet a déposé son rapport final recommandant des modifications au *Code criminel* afin d'étendre la portée de la définition de la pornographie juvénile, de sa possession et de sa distribution au moyen d'ordinateurs (c.-à-d. par courrier électronique ou par Internet).

Récemment, la ministre de la Justice a déposé des modifications au *Code criminel* (projet de loi C-15) afin d'améliorer la répression de l'exploitation sexuelle des enfants. Ce projet de modifications vise à mettre à jour les dispositions du *Code* sur la pornographie juvénile en en étendant la portée aux supports électroniques comme Internet ou le courrier électronique. En outre, une nouvelle infraction pénale est proposée afin d'interdire la communication avec un enfant au moyen d'un « ordinateur » dans le but d'exploiter sexuellement ou d'enlever celui-ci.

## Les activités présentes connexes

En octobre 2000, la Division de la recherche et de la statistique a organisé un débat sur la pornographie juvénile lors d'une conférence frontalière canado-américaine organisée par l'Initiative de recherche sur les politiques. Les conférenciers étaient dirigés par le vice-président du groupe de travail fédéral / provincial / territorial sur le contenu offensant d'Internet et comprenaient des experts internationaux réunis pour partager leurs points de vues respectifs en tant que policiers, responsables des politiques ou universitaires.

En association avec Industrie Canada, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada et Patrimoine canadien, la Division de la recherche et de la statistique et la Section de la politique en matière de droit pénal ont subventionné le Groupe de recherche Environics et Media Awareness Network pour effectuer une enquête détaillée sur les jeunes canadiens dans un monde branché. L'un des sujets étudiés était le nombre de documents offensants et de sollicitations sexuelles non recherchées reçues par les enfants.

## Les publications

KLEINKNECHT, S. *Séance sur Internet et la pédopornographie, travaux de la conférence transfrontalière intitulée La frontière Canada-États-Unis : Une réalité changeante*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, à paraître en 2001.

RETTINGER, L. J., *La relation entre la pornographie juvénile et les infractions sexuelles contre les enfants : une analyse documentaire : un rapport*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000, RR2000-5.

## Les orientations

On étudie la possibilité d'effectuer des recherches afin de poursuivre la clarification de la portée et de la nature de la pornographie sur Internet, du leurrage, de l'emploi de la pornographie infantile pour encourager les enfants à s'engager dans des activités sexuelles avec des adultes, et du dressage. En qualité de participante au groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la cybercriminalité, la Division continuera à surveiller la question de l'illégalité du contenu d'Internet - notamment la pornographie infantile et le leurrage - ainsi que les progrès et conséquences des modifications législatives proposées récemment.

Suzanne Wallace-Capretta  
Chercheuse principale par intérim  
Tél. : (613) 946-7473  
Courrier électronique :  
swcapret@justice.gc.ca



# La cybercriminalité

---

## Renseignements généraux

Les avancées dans le domaine de la technologie informatique ont eu des conséquences positives sur nos vies quotidiennes. Ainsi, il est possible sur Internet d'effectuer nos opérations bancaires, d'acheter et de vendre des valeurs, de faire des achats, de prendre des cours, de participer à des jeux, de communiquer presque instantanément avec d'autres gens par courrier électronique ou dans des groupes de discussion, de chercher des informations sur un grand nombre de sujets - comme la santé, le tourisme, les impôts, etc. - ou de se livrer à de nombreuses autres activités. Cependant, Internet est aussi un nouvel outil de criminalité. La technologie informatique a transformé de nombreuses infractions comme la fraude, la pornographie infantile, la traque, etc., et donné lieu à la création de nouvelles infractions comme le refus de donner accès, le vol ou la destruction de données. D'où de nouveaux défis pour les fonctionnaires de justice, les agents de police et les fournisseurs de services sur Internet.

Les sous-ministres ont approuvé récemment la création et le mandat du groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la cybercriminalité. Ce groupe travaillera sur des problèmes concernant l'accès légal aux communications électroniques et aux données connexes dans le but d'enquêter sur les activités criminelles et sur les besoins de mise à jour des dispositions législatives concernant les perquisitions et les saisies, l'interception des communications ou certaines infractions figurant déjà au *Code criminel* comme par exemple celle sur le harcèlement. Ces travaux seront accomplis dans le cadre de développements récents du droit international comme la convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité, les travaux du sous-groupe du G-8 sur la criminalité de haute technologie et l'adoption par plusieurs pays de dispositions législatives portant sur plusieurs questions liées à la cybercriminalité.

## Les activités présentes

Quand les membres du groupe de travail se seront entendus sur un plan de travail, un calendrier de recherche sera mis au point.

## Les activités présentes connexes

La Division de la recherche et de la statistique et la Section de la politique en matière de droit pénal ont donné récemment un exposé sur les catégories, la nature et la portée de la cybercriminalité au Canada lors de la journée annuelle de développement professionnel du Centre canadien de statistique juridique.

## Les orientations

Des recherches sont prévues pour faciliter la préparation d'un document d'orientation par le groupe de travail fédéral/provincial/territorial. Dès que les questions pertinentes auront été identifiées et qu'un plan de travail aura été préparé, un calendrier de recherche sera établi pour appuyer les travaux du groupe de travail sur la cybercriminalité.

Suzanne Wallace-Capretta  
Chercheure principale par intérim  
Tél. : (613) 946-7473  
Courrier électronique :  
swcapret@justice.gc.ca

# La violence dans les jeux vidéo et dans les médias

## Renseignements généraux

Lors de la conférence fédérale/provinciale/territoriale des ministres de la Justice à Iqaluit en 2000, les ministres ont convenu de la nécessité de s'occuper des effets sur les enfants de la violence dans les médias de divertissement, y compris les jeux vidéo et Internet. En juin 2001, les sous-ministres ont endossé la création d'un groupe de travail et le mandat de celui-ci. Le groupe de travail sera présidé conjointement par des représentants du Centre national de prévention du crime et du Bureau du Procureur général de la Colombie-Britannique.

Le calendrier de recherche compris dans le mandat comporte les éléments suivants :

1. L'utilisation de documents de recherche existants pour :
  - Identifier et étudier les questions et tendances clés, ou relatives à la consommation de jeux vidéo et de nouveaux médias violents par les enfants, ou qui donnent lieu à cette consommation;
  - Identifier et énumérer les sources et les catégories de violence dans les jeux vidéo et les médias nouveaux;
  - Identifier les effets sur le développement et le comportement des enfants de la violence dans les jeux vidéo et les médias nouveaux;
  - Identifier les autres contenus offensants qui sont habituellement combinés avec la violence dans les jeux vidéo et les médias nouveaux ainsi que leurs conséquences sur les enfants;
  - Identifier les défaillances dans la recherche existante et proposer des moyens de les résoudre.
2. Rechercher les mesures nécessaires pour corriger les conséquences négatives sur les enfants de la violence dans les jeux vidéo et les médias nouveaux.

Cette recherche devrait comprendre :

- L'identification des mesures et initiatives prises dans chaque ressort ou, si besoin est, à l'étranger, par les secteurs public et privé.
  - L'identification de nouvelles mesures qui pourraient être mises en oeuvre.
  - L'étude de l'efficacité des mesures existantes et des mesures possibles.
3. Étudier les questions relatives aux pratiques employées par les sociétés de jeux vidéo et de médias nouveaux pour mettre en marché pour les enfants des articles violents ou inappropriés à leur âge.

## Les activités présentes

La Division de la recherche et de la statistique compile actuellement un examen critique sur les effets de la violence dans les jeux vidéo et recueille des ouvrages qui identifient les catégories et les sources de la violence dans ces jeux.

## Les activités présentes connexes

En association avec Industrie Canada, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada et Patrimoine canadien, la Division de la recherche et de la statistique et la Section de la politique en matière de droit pénal ont subventionné le Groupe de recherche Environics et Media Awareness Network pour effectuer une enquête détaillée sur les jeunes canadiens dans un monde branché. L'un des sujets étudiés était le nombre et la nature des jeux vidéo auxquels se livrent les enfants et la surveillance exercée par les parents sur les jeux vidéo.

## Les orientations

Nous continuerons 1) à développer nos compétences internes sur le crime organisé en préparant des bibliographies annotées sur des sujets choisis dans ce

matière de droit pénal, du Service fédéral des poursuites et de la Division de l'évaluation. Il aidera la Division de la recherche et de la statistique à développer un calendrier de la recherche sur le crime organisé, lequel calendrier identifiera les priorités en matière de recherches destinées à appuyer les initiatives de nature politique, contentieuse et législative concernant le crime organisé. Les voies de recherche s'étendent notamment à l'étude et à l'évaluation des expériences des autres ressorts en matière de développement et de mise en oeuvre de lois destinées à combattre le crime organisé.

Le comité fournira également au besoin des conseils en matière de recherche au groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la recherche en matière de crime organisé ainsi qu'à d'autres organismes fédéraux d'application des lois comme la GRC, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le Service canadien des renseignements criminels et le Service canadien du renseignement de sécurité. Le groupe de travail fédéral/provincial/territorial poursuit ses travaux sur la cueillette de données statistiques et les cadres d'évaluation des conséquences, afin de fournir des données empiriques sur la portée et les conséquences du crime organisé.

Damir Kukec  
Statisticien principal  
Tél. : (613) 941-4166  
Courrier électronique :  
damir.kukec@justice.gc.ca

Dan Antonowicz  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 952-6380  
Courrier électronique :  
dantonow@justice.gc.ca

# Les troubles mentaux

---

## Renseignements généraux

Le 4 février 1992, le Parlement du Canada a proclamé l'entrée en vigueur d'une loi modifiant le *Code criminel* (troubles mentaux), la Loi sur la défense nationale et la Loi sur les jeunes contrevenants. Cette législation a redéfini les modalités de diagnostic et de traitement des délinquants atteints de troubles mentaux et changé la pratique de la psychiatrie criminelle au Canada. Les dispositions du *Code criminel* concernant les délinquants atteints de troubles mentaux étaient demeurées inchangées à toute fin utile depuis plus de 100 ans. Les structures administratives et le langage archaïques du Code concernant ces délinquants étaient dépassés depuis bien longtemps eu égard aux connaissances nouvelles en matière de maladies mentales, aux modifications apportées à la législation sur la santé mentale et à de nouveaux concepts juridiques.

Le Parlement a exigé une revue des dispositions nouvelles dans un délai de cinq ans suivant leur entrée en vigueur. Le ministère de la Justice du Canada a donc effectué, pour fournir les renseignements nécessaires à cette opération, des recherches passant en revue la mise en oeuvre de la législation nouvelle.

## Les activités terminées récemment

FLEISCHMAN, J., *Empirical Review of the New Provisions of Section XX.1CCC (Mental Disorder)*, 1998.

SCHNEIDER, R.D., *Statistical Survey of Provincial and Territorial Review Boards (Part XX.I of the Criminal Code of Canada)*. Préparé pour le ministère de la Justice du Canada, 2000.

## Les recherches présentes

En préparation à la révision tardive des dispositions relatives aux troubles mentaux, la Division de la recherche et de la statistique examine la possibilité d'entreprendre une étude visant à recueillir dans tous les ressorts des données concernant le nombre d'accusés déclarés chaque année incapables de subir leur procès ou criminellement incompétents du fait de troubles mentaux. Cette étude constituera une mise à jour de l'étude menée par Richard Schneider en 2000.

Dan Antonowicz  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 952-6380  
Courrier électronique :  
dantonow@justice.gc.ca

# La détermination de la peine

## Renseignements généraux

Le projet de Loi C-41, sur la réforme de la détermination des peines, est entré en vigueur par proclamation le 6 septembre 1996. Le thème principal de la recherche à propos du projet de loi C-41 a été les condamnations à l'emprisonnement avec sursis.

Le 31 janvier 2000, la Cour suprême du Canada a rendu, dans l'arrêt *R. c. Proulx*, une décision fondamentale sur l'utilisation des condamnations à l'emprisonnement avec sursis dont les principes sont énoncés comme suit :

1. les condamnations à l'emprisonnement avec sursis visent à réduire l'incarcération et à accroître l'usage des principes de justice réparatrice dans la détermination des peines.
2. les condamnations à l'emprisonnement avec sursis devraient être à la fois punitives et réhabilitatives. Par exemple, les conditions telles que la mise sous arrêts à domicile devraient être la norme et non l'exception.
3. les condamnations à l'emprisonnement avec sursis, quelle que soit l'infraction, ne doivent faire l'objet d'aucun préjugé favorable ou défavorable.
4. avant d'envisager le caractère approprié d'une condamnation avec sursis, le juge doit être convaincu que la collectivité ne sera pas mise en danger.
5. les condamnations à l'emprisonnement avec sursis peuvent constituer une dénonciation ou une dissuasion importantes.
6. les condamnations à l'emprisonnement avec sursis sont généralement préférables à l'incarcération lorsqu'une combinaison de punition et de réhabilitation peut être obtenue.

Les efforts récents ont été concentrés sur l'évaluation des conséquences de cet arrêt sur les condamnations à l'emprisonnement avec sursis. Une certaine attention a également été accordée aux modifications apportées à l'article 745.6, qui régit les demandes de révision judiciaire relatives à l'admissibilité à la libération conditionnelle de condamnés pour meurtre qui ont

purgé 15 années de leur peine. Enfin, le nombre important de projets de loi privés déposés récemment à la Chambre des communes a attiré l'attention sur les peines obligatoires.

## Les activités présentes

### *Étude spéciale sur les condamnations à l'emprisonnement avec sursis par le Centre canadien de la statistique juridique du ministère de la Justice*

Très récemment, le Centre a terminé une étude de faisabilité sur la cueillette de données relatives aux condamnations à l'emprisonnement avec sursis pour l'usage du ministère de la Justice. Le Centre prévoit entreprendre à l'automne 2001 une étude spéciale sur l'usage de la sanction et la cohérence dans l'application à l'échelle du Canada. L'objectif visé consiste à faire recueillir par le centre d'une manière systématique et annuelle les données relatives aux condamnations à l'emprisonnement avec sursis.

### *Groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la détermination de la peine*

Le ministère assure avec le gouvernement de la Saskatchewan la direction conjointe du groupe de travail, dont les travaux actuels consistent à étudier les conséquences de l'arrêt Proulx sur les condamnations à l'emprisonnement avec sursis et les effets des peines minimales obligatoires.

## Les activités présentes connexes

### *Symposium sur le nouveau visage des condamnations à l'emprisonnement avec sursis (mai 2000)*

En janvier 2000, la Cour suprême du Canada a rendu unanimement un arrêt de principe (*R. c. Proulx*) sur l'emploi des condamnations à l'emprisonnement avec sursis. Le symposium d'une journée sur le nouveau visage des condamnations à l'emprisonnement avec sursis était le premier débat public sur les condamnations à l'emprisonnement avec sursis depuis la décision de la Cour suprême. Plusieurs experts dans le domaine des condamnations à l'emprisonnement avec

sursis se sont exprimés lors du symposium. Les orateurs provenaient de ministères et d'organismes divers et comprenaient des juges, des universitaires, des procureurs publics, des avocats de la défense et des fonctionnaires des services correctionnels ou de libération conditionnelle de l'Ontario. La publication est composée de huit articles présentés lors du symposium. Le symposium et la publication constituent des contributions actualisées aux débats sur les condamnations à l'emprisonnement avec sursis.

## Les projets terminés récemment

### ***Les condamnations à l'emprisonnement avec sursis après R. c. Proulx - Une évaluation des conséquences de l'arrêt de la Cour suprême au moyen d'une analyse avant/après en Colombie-Britannique (étude préparée par Dawn North, 2001)***

Cette étude a évalué les conséquences de l'arrêt Proulx au moyen d'une analyse des condamnations à l'emprisonnement avec sursis prononcées avant et après cet arrêt dans trois ressorts judiciaires de la Colombie-Britannique. Les changements ont été évalués en ce qui concerne 1) le profil des infractions, 2) la durée des peines, 3) l'emploi de conditions, 4) les taux de manquement, 5) les conséquences des manquements. Les résultats ont révélé que les infractions relatives aux biens représentent toujours la fraction la plus élevée des condamnations. Cependant on constate une augmentation substantielle des infractions à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. La longueur des peines n'a pas changé, mais le caractère onéreux des conditions imposées s'est accru. Les taux de manquement n'ont pas crû de manière importante, mais on constate une légère augmentation du pourcentage de manquements qui ont donné lieu à une révocation.

### ***Les effets des peines minimales obligatoires sur la criminalité, les disparités en matière d'infliction de peines et les coûts pour la justice (étude préparée par Tom Gabor et Nicole Crutcher, 2001)***

En réponse à des propositions pour un accroissement du recours à des peines minimales obligatoires, le groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la détermination de la peine a décidé de passer en revue les écrits empiriques sur l'emploi et l'efficacité de ces peines. Des travaux de recherche du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle Zélande, de la Malaisie et du Royaume-Uni ont été examinés. Compte tenu de la carence de recherches empiriques sur les

peines obligatoires dans le cadre canadien, l'étude devait se fonder dans une large mesure sur les travaux américains. Le rapport a conclu que les avantages en termes de prévention de la criminalité seraient modestes par rapport à l'augmentation des coûts d'incarcération. Aucune preuve ne démontre la réduction de l'élément discrétionnaire ni des disparités dans les niveaux des peines. En fait, il a été démontré que ces peines renforcent les disparités raciales existantes en matière de peines. On a également découvert plusieurs effets négatifs comme par exemple l'augmentation des coûts pour les systèmes judiciaire et pénitentiaire.

## Les publications

DIVISION DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE, Fact Sheet on s745.6 (Faint Hope Clause), Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, en cours.

DIVISION DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE, Le nouveau visage de l'emprisonnement avec sursis : compte rendu du symposium, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

ROBERTS, J., et C. LAPRAIRIE, *L'emprisonnement avec sursis au Canada : aperçu des résultats de recherche*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2000, (RR2000-6).

## Les orientations

Le régime des condamnations à l'emprisonnement avec sursis continuera à être évalué et réévalué afin de déterminer s'il atteint ses objectifs. Nous espérons que le Centre canadien de la statistique juridique recueillera annuellement de manière permanente des données détaillées sur les condamnations à l'emprisonnement avec sursis.

Trevor Sanders  
Analyste en recherche  
Tél.: (613) 957-9594  
Courrier électronique ;  
tsanders@justics.gc.ca

Dan Antonowicz  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 952-6380  
Courrier électronique :  
dantonow@justice.gc.ca

# Les délinquants à risque élevé

## Renseignements généraux

La partie XXIV du *Code criminel* établit une procédure exceptionnelle pour qu'un délinquant soit déclaré dangereux et condamné à une peine de détention de durée indéterminée, c'est-à-dire sans qu'une date ne soit fixée pour sa libération. Les délinquants condamnés après le 1er août 1997 qui ont fait l'objet d'une telle qualification peuvent bénéficier d'une révision pour libération conditionnelle après avoir purgé sept années d'emprisonnement ou tous les deux ans par la suite. Un délinquant dangereux peut être mis en semi-liberté quatre années après avoir été incarcéré. Selon le *Code criminel*, cette peine d'emprisonnement ne s'applique qu'à certaines infractions - celles qui ont donné lieu à des sévices graves à la personne - et uniquement après que la preuve ait été faite que le délinquant est un danger permanent pour autrui parce qu'il « est incapable de contrôler ses actes ». C'est la Commission nationale des libérations conditionnelles qui décide des conditions auxquelles le délinquant sera libéré, s'il l'est jamais.

Un délinquant qui a été qualifié par un tribunal de délinquant à contrôler lors d'une audition spéciale de détermination de la peine doit être condamné à une peine d'emprisonnement ainsi qu'à une surveillance additionnelle à long terme au sein de la collectivité pour une période maximale de dix ans. Un tribunal peut imposer une surveillance de longue durée au délinquant condamné pour des infractions à caractère sexuel si, à son avis, le risque constitué par le délinquant peut être maîtrisé au sein de la collectivité au moyen d'une supervision adéquate.

Les délinquants à surveiller qui se trouvent dans la collectivité sont assujettis à des conditions normalisées mais la Commission nationale des libérations conditionnelles peut, afin d'assurer une surveillance étroite d'un délinquant, imposer des conditions additionnelles comme la participation obligatoire à une thérapie. C'est le Service correctionnel canadien qui effectue la surveillance.

En 1997, le projet de Loi C-55 a apporté les modifications suivantes au *Code criminel* :

- la modification de la qualification de « délinquant dangereux » de manière à

simplifier et rendre plus efficace cette procédure;

- la création d'une nouvelle qualification de « délinquant à surveiller » destinée à compléter celle de délinquant dangereux, dans le cas des délinquants sexuels;
- l'adoption des dispositions de l'article 810.2 relativement aux engagements de ne pas troubler l'ordre public, afin de prévenir la criminalité après la condamnation et de contrôler les délinquants à risque élevé.

Le ministère de la Justice du Canada et le Solliciteur général du Canada se sont engagés à évaluer les conséquences du projet de Loi C-55 d'ici la fin de l'année fiscale actuelle.

### *L'évaluation du projet de Loi C-55*

L'objectif d'ensemble visé par cette évaluation consiste à évaluer la mise en oeuvre et les conséquences à ce jour des dispositions du projet de loi C-55 sur les délinquants dangereux et les délinquants à surveiller. Un travail de recherche en trois volets s'effectue actuellement, comprenant une revue de la jurisprudence, une enquête auprès des procureurs de la Couronne et une analyse statistique des données correctionnelles.

### *La revue de la jurisprudence*

La Section de la politique en matière de droit pénal tirera de la base de données QuickLaw d'ici la fin de l'été 2001 des dossiers qui lui permettront d'étudier les motifs des décisions relatives aux délinquants dangereux et aux délinquants à surveiller.

### *L'enquête auprès des procureurs de la Couronne*

Ce volet vise principalement à comprendre les circonstances et les méthodes d'utilisation des dispositions relatives aux délinquants dangereux ou à surveiller par les procureurs de la Couronne. Il consiste à étudier la mise en oeuvre des dispositions, les contestations relatives à leur usage ainsi que les indications préliminaires de succès. On vise ainsi, au moyen d'entrevues avec 30 procureurs de la Couronne,

- à identifier et comprendre les circonstances dans lesquelles les procureurs choisissent d'utiliser les dispositions relatives aux délinquants dangereux modifiées par le projet de Loi C-55;
- à comprendre les conséquences des dispositions du projet de loi sur la réduction ou l'augmentation des difficultés rencontrées par les procureurs dans leurs demandes de qualification comme délinquant dangereux ou à surveiller;
- à identifier les obstacles pratiques et juridiques à l'utilisation efficace de ces mesures;
- à déterminer la cohérence de l'application dans le pays tout entier des dispositions du projet de Loi C-55.

Cette enquête devrait être achevée à la fin de l'été 2001.

### ***Profils de délinquants dangereux et de délinquants à surveiller***

Le Service correctionnel du Canada établira le profil des caractéristiques de délinquants dangereux ou à surveiller depuis 1998 : les caractéristiques du délinquant, les caractéristiques de l'infraction actuelle, le dossier criminel, les évaluations en matière de risque et de besoins, le classement par niveau de sécurité. Le Service correctionnel procédera également à une comparaison entre le profil des délinquants dangereux entre 1994 et 1997, c'est-à-dire sous le régime de l'ancienne loi, d'une part, et le profil des délinquants dangereux entre 1998 et 2000, d'autre part. Ces profils devraient être achevés d'ici la fin de l'automne 2001.

Trevor Sanders  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 957-9594  
Courrier Électronique :  
tsanders@justice.gc.ca

Suzanne Wallace-Capretta  
Chercheure principale  
Tél. : (613) 946-7473  
Courrier électronique :  
swcapret@justice.gc.ca



# Le crime organisé

## Renseignements généraux

Le Gouvernement fédéral a identifié le crime organisé comme un problème pénal important au Canada actuellement. Dans le but de lutter contre le crime organisé, les ministres de la Justice fédéral, provinciaux et territoriaux ont établi des priorités législatives. Le projet de loi C-24 contient des dispositions qui répondent à ces priorités.

Le projet de loi C-24 comprend notamment :

1. Des mesures destinées à résoudre le problème grandissant de l'intimidation des intervenants de la justice pénale.
2. Des mesures destinées à accorder l'immunité aux agents de la paix qui enquêtent sur la criminalité, notamment organisée, en réponse législative à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'arrêt Campbell et Shirose, et à faire en sorte qu'ils rendent des comptes.
3. Des modifications corrélatives aux lois pénales destinées à accroître l'ampleur de l'attaque contre le produit de la criminalité, la confiscation des outils de la criminalité et d'autres questions connexes.
4. La modification de la définition d'une « organisation criminelle » qui figure au Code criminel et de nouvelles infractions visant divers degrés de participation à des organisations de cette nature.

## Les activités présentes

### *Bibliographies annotées sur certaines questions concernant le crime organisé*

On a entrepris la réalisation d'une série de bibliographies annotées pour améliorer notre expertise interne sur le crime organisé. Des bibliographies ont été achevées sur 1) l'immunité de la police; 2) l'intimidation des personnes associées au système judiciaire; 3) les bandes de motards criminelles. D'autres bibliographies seront terminées au printemps 2002 sur la corruption de fonctionnaires publics, le trafic d'être humains et les confiscations civiles et pénales.

### *Sous-groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la recherche et l'analyse du crime organisé*

Le ministère de la Justice du Canada fait partie du groupe de travail fédéral/provincial/territorial dont les projets actuels comprennent le développement de cadres méthodologiques pour la cueillette de données statistiques sur les activités criminelles organisées et l'évaluation des conséquences de ces activités sur la société canadienne. Le rapport final sera terminé vers la fin de l'automne 2001.

Les projets terminés récemment :

DI GIULIO, L., et I. ZINGER, *Law Enforcement Immunity and Investigation: An Annotated Bibliography*, 2000.

DI GIULIO, L., et GABOR, T., *Intimidation of Key Players in the Justice System: An Annotated Bibliography*, 2000.

MACDONALD, M.P., *Selected Articles on Outlaw Motorcycle Gangs: An Annotated Bibliography*, 2001.

## Les publications

D'ici le printemps 2002, les bibliographies annotées seront compilées sous la forme d'un document de travail complet.

## Les orientations

Nous continuerons 1) à développer nos compétences internes sur le crime organisé en préparant des bibliographies annotées sur des sujets choisis dans ce domaine et en participant à des conférences, et 2) à surveiller les tendances relatives aux activités dans le domaine du crime organisé. Cette expertise et cette surveillance aideront la Section de la politique en matière de droit pénal ainsi que le Service fédéral des poursuites dans leurs efforts pour développer et mettre en oeuvre des politiques et une législation sur le crime organisé.

Le ministère a constitué récemment un comité consultatif interne pour coordonner les recherches à venir dans le domaine du crime organisé. Ce comité est composé de représentants de la Division de la recherche et de la statistique, de la Section de la politique en

domaine et en participant à des conférences, et 2) à surveiller les tendances relatives aux activités dans le domaine du crime organisé. Cette expertise et cette surveillance aideront la Section de la politique en matière de droit pénal ainsi que le Service fédéral des poursuites dans leurs efforts pour développer et mettre en oeuvre des politiques et une législation sur le crime organisé.

Le ministère a constitué récemment un comité consultatif interne pour coordonner les recherches à venir dans le domaine du crime organisé. Ce comité est composé de représentants de la Division de la recherche et de la statistique, de la Section de la politique en matière de droit pénal, du Service fédéral des poursuites et de la Division de l'évaluation. Il aidera la Division de la recherche et de la statistique à développer un calendrier de la recherche sur le crime organisé, lequel calendrier identifiera les priorités en matière de recherches destinées à appuyer les initiatives de nature politique, contentieuse et législative concernant le crime organisé. Les voies de recherche s'étendent notamment à l'étude et à l'évaluation des expériences des autres ressorts en matière de développement et de mise en oeuvre de lois destinées à combattre le crime organisé.

Le comité fournira également au besoin des conseils en matière de recherche et l'analyse au groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la recherche en matière de crime organisé ainsi qu'à d'autres organismes fédéraux d'application des lois comme la GRC, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le Service canadien des renseignements criminels et le Service canadien du renseignement de sécurité. Le groupe de travail fédéral/provincial/territorial poursuit ses travaux sur la cueillette de données statistiques et les cadres d'évaluation des conséquences, afin de fournir des données empiriques sur la portée et les conséquences du crime organisé.

Damir Kuhec  
Statisticien principal  
Tél. : (613) 941-4166  
Courrier électronique :  
damir.kuhec@justice.gc.ca

Dan Antonowicz  
Analyste en recherche  
Tél. : (613) 952-6380  
Courrier électronique :  
dantonow@justice.gc.ca

# Les drogues

## Renseignements généraux

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement fédéral envers la stratégie canadienne contre les drogues exprimé lors du discours du Trône pour 2001, Santé Canada dirige les efforts pour réduire les dommages qu'entraînent l'offre et la demande de drogues au Canada. Le ministère de la Justice du Canada est l'un des sept ministères fédéraux qui travaillent ensemble, de concert avec des organismes provinciaux/territoriaux et non gouvernementaux, pour coordonner leurs programmes dans un effort destiné à régler le problème de l'abus de stupéfiants et des préjudices qu'ils causent.

Un comité spécial sénatorial sur les drogues illicites étudie actuellement la question des stupéfiants et de la décriminalisation, alors qu'un comité de la Chambre des communes étudiera cette question également à compter de l'automne 2001.

## Les activités présentes

Des travaux de recherche sont en cours afin de soutenir et de documenter la participation du ministère à la stratégie canadienne en matière de drogues, ainsi qu'aux travaux effectués au sein du ministère relativement aux stupéfiants et à la revue des activités du Service fédéral des poursuites. Ces travaux s'étendent aux questions relatives aux poursuites dans les grands dossiers – ceux qui concernent le crime organisé et les drogues – et à la constitution de tribunaux pour le traitement contre les stupéfiants, en association avec le Conseil national de prévention du crime, les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales.

Les activités et les projets suivants sont en cours, ou prévus actuellement, afin de soutenir et de documenter la participation du ministère à la stratégie canadienne en matière de drogues et aux activités connexes, concernant le crime organisé et les tribunaux consacrés aux drogues :

- la préparation d'un plan de travail et d'une liste temporaire de thèmes de recherche;
- la tenue de consultations officielles et limitées avec des membres de la Section de la politique en matière pénale et du

Service fédéral des poursuites de la Section du droit pénal, afin de préciser les thèmes de recherche et d'obtenir une rétroaction en ce qui concerne le plan de travail;

- la tenue d'une recherche des écrits de sources diverses (abrégés de périodiques universitaires, bases de données jurisprudentielles, publications gouvernementales ou d'organisations non gouvernementales);
- la cueillette et l'assemblage de rapports, documents et articles identifiés lors de la recherche dans une banque de données bibliographiques et le stockage des indications bibliographiques au sein de la Division de la recherche et de la statistique;
- la tenue éventuelle d'une table ronde d'experts sur la stratégie canadienne en matière de drogues;
- la surveillance des développements au Canada et sur le plan international en matière de drogues;
- la surveillance des travaux du comité spécial sur les drogues illicites, présidé par le sénateur Nolin, et des travaux du comité de la Chambre des communes qui étudiera également la question de l'usage des drogues illicites.

## Les activités présentes connexes

L'unité de recherche en droit pénal étudie la possibilité de s'associer à divers chercheurs et organismes de recherche pour développer la capacité de recherche du gouvernement. Par exemple, l'on travaille à la possibilité d'association avec la Division des recherches sur les toxicomanies de la Direction de la recherche du Service correctionnel canadien à l'Île-du-Prince-Édouard.

## Les travaux achevés récemment

À l'appui de la participation du ministère à la stratégie canadienne en matière de drogues, la Division de la recherche et de la statistique a achevé plusieurs rapports et analyses internes, parmi lesquels :

HUNG, K., *Resources Used on the Prosecution of Simple Possession cases of Cannabis* (rapport interne préparé pour le Service fédéral des poursuites), 2001.

QUANN, N.L., *Questions et réponses sur l'usage des drogues illicites et les infractions en matière de drogues*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada, 2000, QA2000-2.

HUNG, K. et N.L. QUANN, *Profils et projections des infractions en matière de drogue au Canada*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

HUNG, K., *Clearance and Charging of Drug Offences, 1996-98*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada, 2000.

OSCAPELLA, E., *La relation entre les drogues illicites et les armes à feu*, Ottawa, Centre canadien des armes à feu, Ministère de la Justice du Canada, 1998.

MARION, C., *The relationship between Substance Abuse and Violence*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, TDB.

## Les publications

L'unité de recherche en droit pénal prévoit publier une revue des écrits sur les drogues.

## Les orientations

La Division de la recherche et de la statistique continuera à surveiller les développements aux niveaux national et international en ce qui concerne les stupéfiants et les mesures prises par les gouvernements en réponse aux préjudices sociaux causés par l'abus de substances psychotropes.

Damir Kukec  
Statisticien principal  
Tél. : (613)941-4166  
Courrier électronique :  
damir.kukec@justice.gc.ca

# Le système intégré de justice et la gestion des grands dossiers

---

## Renseignements généraux

Le ministère participe à de nombreux aspects du système intégré de justice et il a utilisé ce concept pour étudier de nombreuses questions qui se posent au système canadien de justice pénale (c.-à-d. les meilleures pratiques, la justice réparatrice, l'intégration des services et des systèmes de justice, ainsi que la tendance à s'éloigner de points de vue conventionnels de la justice pour se rapprocher de mécanismes moins formels). Tout récemment, le Service fédéral des poursuites de la Section du droit pénal du ministère de la Justice du Canada a entrepris des travaux qui portent précisément sur la gestion des grands dossiers et l'intégration possible des systèmes de police et de poursuite.

## Les activités présentes

Le ministère effectue une recherche et une revue des écrits de sources diverses, y compris les agences gouvernementales et non gouvernementales, universitaires et internationales, dans le but de trouver des réponses aux questions d'ordre général suivantes :

- la signification de la justice intégrée, notamment auprès de groupes différents et l'emploi de la technologie;
- le nombre de projets de justice intégrée qui sont actuellement en cours au Canada et à l'étranger;
- les buts et les expériences d'autres initiatives en matière de justice intégrée concernant la maintenance de l'information et le transfert d'information entre la police et les procureurs;
- les conséquences possibles des initiatives fédérale et provinciales en matière de justice intégrée sur l'efficacité et l'efficience du Service fédéral des poursuites.

## Les activités présentes connexes

L'équipe de recherche en droit pénal fournit des conseils en matière de recherche au Service fédéral des poursuites et elle a participé à la réunion de mars 2001 avec les procureurs fédéraux/provinciaux/territoriaux ainsi que la GRC pour consultation sur le développement d'un protocole concernant la gestion des grands dossiers.

## Les projets achevés récemment

Les activités relatives à ce projet se poursuivent.

## Les orientations

Il n'y a aucun plan actuellement pour poursuivre d'autres recherches dans ce domaine, mais il est possible que des recherches dans l'avenir concernant la surveillance et les projets spécifiques dépendent des besoins des clients et des ressources disponibles.

Damir Kukec  
Statisticien principal  
Tél. : (613)941-4166  
Courrier électronique :  
damir.kukec@justice.gc.ca



# Annexe : Les séminaires de la Division de la recherche et de la statistique

---

## Les séminaires de la Division de la recherche et de la statistique

### *Programme pour l'automne 2000 et l'hiver 2001*

#### **6 octobre 2000 :**

Dr Paul Gendreau, professeur de psychologie et directeur du Centre d'études sur la justice pénale de l'Université du Nouveau-Brunswick, Saint John  
« Les mesures de durcissement contre la criminalité peuvent-elles réduire la crainte de la criminalité et renforcer la sécurité publique ? »

#### **16 octobre 2000 :**

Jeremy Travis, ancien directeur du National Institute of Justice et maintenant chercheur principal à l'Urban Institute, Washington, D.C.  
« Réflexions sur les relations entre la recherche, la pratique et les politiques en matière de criminalité et de justice. »

#### **20 octobre 2000 :**

Dr Cyrus Tata, co-directeur du Centre for Sentencing Research, Faculté de droit, University Strathclyde  
« Le système d'information sur la détermination de la peine pour les juges écossais : l'encouragement de la croissance d'une idée canadienne. »

#### **31 octobre 2000 :**

Dr Max Taylor, University College Cork, Irlande  
« La pornographie juvénile sur Internet »

#### **10 novembre 2000 :**

Pr Alan Young, École de droit d'Osgoode Hall, Toronto.  
« Développements récents en ce qui concerne l'extension des droits des victimes. »

#### **1er décembre 2000 :**

Dr Rosemary Gartner, professeur de criminologie et directrice du Centre de criminologie de l'Université de Toronto  
« Sexe et mort violente dans la cité, de 1900 à 1990. »

#### **19 janvier 2001 :**

Tom Mann, cinéaste, Prison Life Media  
« Vivre sur le radiateur : les sans-abri à Ottawa. »

#### **25 janvier 2001 :**

Dr David P. Farrington, professeur de psychologie criminelle à l'Institute of Criminology, Cambridge University.  
« Le développement de la délinquance, de l'enfance à l'âge adulte. »

#### **9 février 2001 :**

Dr Jim Finckenaure, Ministère de la Justice des États-Unis d'Amérique, Bureau des programmes liés à la justice  
« Le crime organisé. »

#### **9 mars 2001 :**

Dr Mark Warr, professeur de sociologie, University of Texas, Austin  
« La crainte du crime. »

#### **11 mai 2001 :**

Dr Margaret Jackson, professeur de criminologie, Université Simon Fraser  
« La race et le sexe dans la cohésion sociale. »

**18 mai 2001 :**

Dr Kogila Adam-Moodley, professeur d'éducation,  
Université de la Colombie-britannique, et Dr  
Heribert Adam, professeur de sociologie,  
Université Simon Fraser  
« La commission de vérité et de réconciliation en  
Afrique du Sud. »



# Annexe : Liste de publications de la division de la recherche et de la statistique

## 2001

RR2001-2e Public Opinion on Civil Legal Issues by Lia Di Giulio.

RR2001-2f L'opinion publique sur les questions juridiques et sociales by Lia Di Giulio.

RR2001-5e Charging & Prosecution Policies in Cases of Spousal Assault: A Synthesis of Research, Academic & Judicial Responses.

RR2001-5f Politiques en matière de mises en accusation et de poursuite dans les affaires de violence conjugale: synthèse des réactions des chercheurs, des universitaires et du milieu judiciaire.

## 2000

RR2000-1e Research in Brief: The Likelihood of Recidivism in Youth Court Histories. Naomi Lee. February, 2000. (Summary RR2000-2e).

RR2000-1f Recherche en bref : La probabilité de récidive des adolescents selon leur histoire judiciaire. Naomi Lee. février 2000. (Sommaire RR2000-2e).

RR2000-2e Recidivism in Youth Court Histories Part 1: The Likelihood and Rates of Recidivism, Naomi Lee. February 2000.

RR2000-2f La récidive dans les antécédents judiciaires des jeunes contrevenants, partie 1 : Probabilité et taux de récidive, Naomi Lee. février 2000.

RR2000-3e Canadian Law School Faculty Survey, Anna Paletta and Daniel Antonowicz. March 2000.

RR2000-3f Sondage du Corps Professoral des Écoles de Droit au Canada Anna Paletta et Daniel Antonowicz. Mars 2000.

RR2000-4e Survey of Sexual Assault Survivors, Tina Hattem.

RR2000-4f Enquête auprès des femmes qui ont survécu à une agression sexuelle, Tina Hattem.

RR2000-5e The Relationship Between Child Pornography and Sexual Offences Against Children: A Review of the Literature. L. Jill Rettinger. Ph.D., Moyer and Associates, December 1999.

RR2000-5f La relation entre la pornographie juvénile et les infractions sexuelles contre les enfants: Une analyse documentaire. L. Jill Rettinger. Ph.D., Moyer and Associates, décembre 1999.

RR2000-6e Conditional Sentencing in Canada: An Overview of Research Findings. Julian V. Roberts and Carol LaPrairie. April 2000.

RR2000-6f La condamnation à l'emprisonnement avec sursis au Canada: aperçu des résultats de recherche, Julian V. Roberts et Carol. Avril 2000.

RR2000-7e Nunavut Justice Issues: An Annotated Bibliography. Naomi Giff. March 31, 2000.

RR2000-7f La justice au Nunavut : Bibliographie annotée Naomi Giff. 31 mars 2000.

RR2000-7i Nunavut Justice Issues: An Annotated Bibliography. Naomi Giff. March 31, 2000. (Executive Summary in Inuktitut).

RR2000-8e Inuit Women and the Nunavut Justice System. Mary Crnkovich and Linda Addario with Linda Archibald. March 2000.

RR2000-8f Les femmes inuites et le système de justice du Nunavut. Mary Crnkovich et Linda Addario avec Linda Archibald. Mars 2000.

RR2000-8i From Hips to Hope: Inuit Women and the Nunavut Justice System. (Executive Summary in Inuktitut).

RR2000-9e Summary of the Inuit Women and the Nunavut Justice System Workshop.

RR2000-9f Atelier sur les femmes inuites et le système de justice du Nunavut.

RR2000-10e Judicial Attitudes to Conditional Terms of Imprisonment: Results of a National Survey.

RR2000-10f Attitudes des juges face à la condamnation avec sursis : résultats du sondage national.

RR2000-12e Legal Aid New Brunswick Aboriginal Duty Counsel Project.

RR2000-12f Projet de services d'avocat autochtone de garde du Nouveau-Brunswick.

RR2000-14e Women Speak: The Value of Community-Based Research on Women Abuse.

RR2000-14f Paroles de femmes : La valeur de la recherche communautaire sur la violence faite aux femmes.

RR2000-15e The Ontario Rural Woman Abuse Study ORWAS.

RR2000-15f L'étude ontarienne sur les mauvais traitements infligés aux femmes en milieu rural.

RR2000-16e The Effect of Restorative Justice programming: A Review of the Empirical Research Literature.

RR2000-16f Les effets des programmes de justice réparatrice : Analyse documentaire sur la recherche empirique.

RR2000-17e Access to Justice for Deaf Persons in Nunavut: Focus on Signed Languages.

RR2000-17f Le langage gestuel et l'accès à la justice pour les sourds au Nunavut.

## Other Publications

Directory of Research 2001 / Répertoire des recherches 2001. (available soon).

Directory of Research 2000 / Répertoire des recherches 2000.

A Biotechnology Scan for the Department of Justice (September 2000).

## Official Publications

OP2000-1e Strategic Issues for Canada's Justice System. Papers Prepared for a FPT Meeting of Deputy Ministers Responsible for Justice. Held June 28-30, 1999.

OP2000-1f Réunion sur les questions stratégiques. Sous-ministres FPT responsables de la justice. St. John's, Terre-Neuve, les 28 et 29 juin 1999.

OP2000-2e Expanding Horizons: Rethinking Access to Justice in Canada. Proceedings of a Symposium Organized by the Department of Justice Canada. March 31, 2000. Steven Bittle and Ab Currie.

OP2000-2f Élargir nos horizons : Redéfinir l'accès à la justice au Canada. Compte rendu d'un colloque organisé par le Ministère de la Justice du Canada. Le 31 mars 2000. Steven Bittle et Ab Currie.

OP2000-3e The Changing Face of Conditional Sentencing. Symposium Proceedings. Julian Roberts.

OP2000-3f Le nouveau visage de l'emprisonnement avec sursis. Compte rendu du symposium. Julian Roberts.

## Statistical Reports

SR2000-1e Profile & Projection of Drug Prosecutions.

SR2000-1f Profil et projection des poursuites en matière de drogue.

## Fact Sheets

Series of 3 Conditional Sentencing. (FS2000-1e)

Série de 3 Les condamnations avec sursis. (FS2000-1f)

Series of 7 Children and Youth at Risk. (FS2000-2e)

Série de 7 Enfants et adolescents à risque. (FS2000-2f)

## Questions and Answers (Q&A's)

- QA2000-1e Questions & Answers on Youth Justice. Melanie Kowalski, Stan Lipinski, Kwing Hung. July 2000.
- QA2000-1f Questions et réponses sur la justice applicable aux adolescents. Melanie Kowalski, Stan Lipinski, Kwing Hung. Juillet 2000.
- QA2000-2e Questions and Answers on Drug Use and Offending, Nathalie L. Quann. April 2000
- QA2000-2f Questions et réponses sur l'usage des drogues illicites et les infractions en matière de drogue, Nathalie L. Quann. Avril, 2000.

## Publications 1999

A Handbook for Police & Crown Prosecutors on Criminal Harassment (Sept. 99). Prepared by Federal, Provincial, Territorial Working Group on Criminal Harassment with Contribution of Barbara Kennedy.

Guide à l'intention des policiers et des procureurs de la couronne sur le harcèlement criminel. Préparé par le groupe de travail fédéral, provincial, territorial sur le harcèlement criminel pour le ministère de la Justice du Canada. Avec la contribution de Barbara Kennedy.

## WD1999

- WD1999-1e A Further Review of the Saskatchewan Victims of Domestic Violence Act. Prairie Research Associates Inc.
- WD1999-1f Étude Complémentaire de la loi sur l'aide aux victimes de violence familiale de la Saskatchewan. Prairie Research Associates Inc. Février 1999.
- WD1999-2e Best Practices and Lessons Learned: Multidisciplinary and Integrated Justice Projects. George Kiefl. March 1999.
- WD1999-2f Pratiques optimales et enseignements tirés des projets de justice intégrée et multidisciplinaire. George Kiefl. Mars 1999.

## TR1999

- TR1999-1e Legal Aid Delivery Models in Canada. Ab Currie. February 1999.
- TR1999-1f Modèles de prestation de l'aide juridique au Canada expériences passées et orientations futures. Ab Currie. Février 1999.
- TR1999-2e Multidisciplinary Approaches to Justice: A Compilation of Projects, George Kiefl. March 1999.
- TR1999-2f Projets multidisciplinaires en matière de Justice : Résumé des projets au Canada. George Kiefl. Mars 1999.
- TR1999-3e Youth Involvement in Prostitution: A Focus on Intrafamilial Violence, A Literature Review. Steven Bittle. M.A., May 1999.
- TR1999-4e Review of Justice System Issues Relevant to Nunavut. Dr. Don Clairmont. July 1999.
- TR1999-4f Étude des problèmes de justice relatifs au Nunavut. Dr. Don Clairmont. Juillet 1999.
- TR1999-5e Demographic Projections of Crime in Canada, 1999-2016, Peter J. Carrington. November 1999.

**Pour les publications qui ne sont pas disponibles sur notre site web, veuillez contacter:**

Agente de publications  
Division de la recherche et de la statistique  
Ministère de la Justice Canada  
284, rue Wellington  
Ottawa (ON) K1A 0H8  
Télécopieur : (613) 941-1845  
**Courriel : [rsd.drs@justice.gc.ca](mailto:rsd.drs@justice.gc.ca)**

Pour les copies, veuillez visiter notre site web à :  
<http://canada.justice.gc.ca>